

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



FACULTÉ DES LETTRES, ARTS
ET SCIENCES HUMAINES

Département d'Histoire

**L'HOMME ET LA TERRE
EN PAYS GURO DU MILIEU
DU XIX^e SIÈCLE A 1958**

Vol I

THÈSE

POUR LE DOCTORAT DE TROISIÈME CYCLE

Présentée par :

JUSTIN ZAMBLE BI YOU

Sous la direction :

Monsieur le Professeur SEMI-BI ZAN

1992

A Kolé D. Gina, ~~ma~~ femme

A mes enfants,

A mes frères et soeurs,

A mes parents,

A mes amis,

"... L'histoire de l'Afrique sera écrite par des non-Africains qui auront déposé la livrée impériale des "civilisateurs" pour prendre celle plus modeste mais combien plus belle de l'humaniste (...)

"... Elle sera écrite surtout par des Africains qui auront compris que les gloires comme les misères de l'Afrique, les heurs comme les malheurs, (...) constituent tout ensemble un terreau substantiel dans lequel les nations nouvelles peuvent et doivent puiser les ressources spirituelles et des raisons de vivre".

(Joseph Ki-ZERBO, Histoire de l'Afrique Noire, Paris, Hatier, 1973, 702 p. P. 31).

TABLE DES MATIERES

	<u>PAGES</u>
REMERCIEMENTS	17
INTRODUCTION	20
<u>PREMIERE PARTIE : L'OCCUPATION DE L'ESPACE PAR LES GURO ET LEURS RAPPORTS AVEC LA TERRE A L'EPOQUE PRE- COLONIALE</u>	<u>43</u>
<u>CHAPITRE I : L'ESPACE GEOGRAPHIQUE GURO</u>	<u>45</u>
I - Essai de délimitation du pays guro	45
II - Les composantes de l'espace géogra- phique	49
A - Le Relief	49
B - Les conditions climatologiques	53
C - La végétation du pays guro	59
D - Les conditions pédologiques	71
E - L'Hydrographie de la région	76
<u>CHAPITRE II : L'OCCUPATION DE L'ESPACE PAR LES GURO</u>	<u>81</u>
I - L'Origine des Guro	81
A - L'Origine étrangère des Guro	83
B - L'Origine "ivoirienne" des Guro	90
C - Flux et reflux des premières populations Guro	96
D - Bilan de l'immigration guro dans le centre-ouest	99
II - Le processus de peuplement et la prise de possession de la terre	105

	<u>PAGES</u>
A - Segmentations d'unités résidentielles ...	105
B - Les regroupements d'unités résidentielles.	112
C - Les déplacements de villages	116
D - La dynamique du peuplement pré-colonial	120
E - Démographie et caractère de cette population	122
 <u>CHAPITRE III : L'ORGANISATION SOCIALE ET</u>	
LES TYPES DE RAPPORTS ENTRE	
LE GURO ET LA TERRE	129
I - L'Organisation sociale et les problèmes fonciers	129
A - Les cellules sociales	130
1- Le groupe familial	130
2- Le village (fla)	133
3 - Le clan	135
4- La tribu	138
5- Le groupe domestique (<u>kône</u>)	140
B - La société guro et les problèmes fonciers	142
1- Les groupes socio-professionnels	142
2- Le <u>trezâ</u> et les groupes socio-professionnels	149
II - Les types de rapports entre le Guro et la terre	155
A - Les caractéristiques de la terre en pays guro	155
1- La terre : bien inaliénable et sacré	155

	<u>PAGES</u>
2- Le concept de la terre-mère	161
3- La terre : source naturelle de bien-être	164
B - Les types de rapports entre le Guro et la terre	173
1- Rapports politiques et sociaux ...	173
2- Rapports juridiques	175
3- Rapports religieux	179
 <u>CHAPITRE IV : LES METHODES CULTURALES ET</u>	
LA MISE EN VALEUR DE LA TERRE	197
I - Le Cycle agricole en pays guro préco- lonial	197
A - L'agriculture en région forestière ..	198
B - L'agriculture en savane boisée	202
1- Le cycle du riz	204
2- Le cycle de l'igname	205
C - La répartition des tâches agricoles .	206
1- Les fondements de la répartition des tâches agricoles	206
2- Les travaux selon le sexe	207
3- Le temps du travail agricole	210
II - Les plantes cultivées à l'époque pré- coloniale	212
A - Les cultures vivrières	213
B - Une culture commerciale : le coton ..	219
III - L'exploitation des arbres,.....	220
IV - Les outils utilisés par le paysan guro ..	223
V - Les formes de coopération agricole : le bo et le klala	229

	<u>PAGES</u>
A - Le bo	230
B - Le klala	236
C - Les avantages du klala sur le bo ...	239
 <u>CHAPITRE V : PRODUITS ARTISANAUX RURAUX,</u> CIRCULATION DES BIENS ET DEGRE DE FORTUNE EN PAYS GURO	
I - Les produits de l'artisanat	242
A - Les objets d'usage courant	244
B - Les objets de fer	245
C - Les pagnes	247
II - Les circuits traditionnels d'échanges ..	251
A - La concentration des biens entre les mains de l'aîné	251
B - La circulation des produits vivriers	252
C - Analyse des circuits traditionnels d'échanges	255
1 - Le principe de réciprocité dans les échanges	255
2 - La parenté et les circuits d'échanges	255
3 - L'alliance comme fondement des circuits d'échanges	257
4 - Les conditions des transferts ..	259
III - Le commerce en pays guro à l'époque précoloniale	262
A - Les voisins des Guro	263
1- Les Bété	263
2- Les Baulé	266

	<u>PAGES</u>
3- Les Gagu	269
4- Les Malinké	271
B - Les contacts avec le Sud et le trafic vers la forêt et la côte	274
1- Les contacts avec le Sud	274
2- Le trafic vers la forêt et la côte.	277
C - Les contacts avec le Nord et le com- merce vers la savane	280
1- Les contacts avec le Nord	280
2- Le commerce vers la savane	283
D - Le commerce en pays guro	287
1- Un commerce animé par les femmes ..	289
2- Les termes de l'échange du com- merce inter-guro	290
IV - Les marchés précoloniaux en pays guro	292
A - Les conditions d'une localisation	292
B - Les problèmes de fondation	295
C - L'emplacement des marchés	298
D - La vie des marchés	299
E - La hiérarchie des échanges	303
F - Le rôle des marchés	305
V - Vie quotidienne, richesse et pauvreté en pays guro	307
A - La vie quotidienne du paysan guro	307
B - L'homme riche et le volume de la ri- chesse	313
1 - L'homme riche	314
2 - Le volume de la richesse	317
C - La pauvreté dans la société guro	321

PAGES

1- L'origine de la pauvreté	321
2- Le pauvre dans la société guro ...	325

DEUXIEME PARTIE : LA COLONISATION ET LA TERRE

EN PAYS GURO	331
--------------------	-----

CHAPITRE VI : L'IMPLANTATION FRANÇAISE

EN PAYS GURO	332
--------------------	-----

I - La pénétration française en Côte d'Ivoire : le cas du pays guro	333
A - Les conditions de la pénétration	333
B - La pénétration du pays guro	335
1- L'échec des premières explorations.	335
2- La pénétration pacifique	336
3- Les bases territoriales de l'occupation coloniales : les postes militaires	341

II - La conquête du pays guro	342
A - Angoulvant et sa politique de force .	342
1- Les fondements de la politique d'Angoulvant	342
2- Les mesures de pacification d'Angoulvant	344
B - La défense de la terre des ancêtres : les résistances à la pénétration française	346
1- La résistance armée	346
2- La résistance passive des Guro ...	354

III - L'Installation de l'administration coloniale en pays guro	362
A - Les rouages de l'administration coloniale	362

PAGES

B - Quelques aspects de la politique économique de l'administration coloniale	371
1- Le système fiscal	372
2- Les prestations	376
3- Le recrutement au profit des exploitations privées	382

CHAPITRE VII : LA POLITIQUE RURALE DE L'ADMINISTRATION COLONIALE EN PAYS

GURO	391
I - La politique foncière des autorités coloniales	391
A - La théorie du Domaine éminent de l'Etat	391
B - L'évolution de la législation foncière à l'époque coloniale	394
II - L' Occupation des terres par les colons non-européens en pays guro	399
A - L'arrivée des Yauré et des Baulé ...	400
1- Les Yauré	400
2- Les Ayau	402
B - L' Installation des Dyula	407
C - La venue des Mossi sous l'impulsion coloniale	409
III - La promotion de l'agriculture par la colonisation en pays guro	419
A - Les mesures d'encouragement de l'agriculture	420
B - L'Introduction des cultures spéculatives : café, cacao	425

	<u>PAGES</u>
1- Les raisons de l'introduction des cultures commerciales	425
2- Le processus d'évolution	429
3- Les résultats	431
IV - Les méthodes et structures d'encadrement des paysans	434
A - La vie des plantations et les méthodes de préparation	434
B - Les structures d'encadrement des paysans	437
 <u>CHAPITRE VIII : L'INTEGRATION DE L'ECONOMIE</u>	
GURO AU SYSTEME COLONIAL	444
I - Les limites du droit foncier traditionnel au contact de la colonisation	444
A - La terre et l'individu dans la société traditionnelle	444
B - Influences de la politique coloniale sur le régime juridique de la terre .	446
II - Les facteurs de l'intégration économique du pays guro au système colonial	448
A - L'imposition du billet de banque en pays guro	449
1- L'interdiction du troc et de la monnaie locale	449
2- Le progrès de l'usage de la monnaie française	452
3- Les conséquences de l'introduction de la monnaie française	456
B - La construction du réseau routier régional	458
1 - Les voies routières du Cercle ...	461

	<u>PAGES</u>
2- Les routes limitrophes	463
C - La ruine du commerce nord-sud	468
1 - La lutte contre les marchés de courtage	468
2- L'élimination des intermédiaires commerciaux guro	472
3- Les conséquences de la ruine du commerce nord-sud	475
D - L'Institution de l'école	477
III. - L'Instauration de l'économie de traite en pays guro	483
A - La valeur des produits d'échange	483
B - Le développement des échanges en pays guro	485
<u>TROISIEME PARTIE : LES MUTATIONS APPORTEES PAR LA COLONISATION</u>	491
<u>CHAPITRE IX : LES CHANGEMENTS DEMOGRAPHIQUES ET SOCIAUX</u>	492
I - Les changements démographiques	493
A - Une densité de peuplement moyenne ...	493
B - Le déficit démographique	498
C - L'accroissement de la population	501
II - Les bouleversements de la société tra- ditionnelle	507
A - Les nouveaux rapports de production .	507
1- L'emploi du salariat agricole	509
2- Coexistence de la coopération traditionnelle et du salariat agricole	514

PAGES

3- La capitalisation de la terre et l'apparition de la propriété foncière	518
B - Les changements sociaux en pays guro	521
1- La transformation des rapports familiaux	521
2- Bouleversement des valeurs socia- les	527
3- Les nouvelles composantes de la société rurale	529
a- les gros planteurs	530
b- les planteurs moyens	532
c- les "citadins ruralisés"	533
d- les ouvriers agricoles	534
III - Mobilité sociale et réorganisation des lignages	536
A - Mobilité sociale	536
B - Fission des lignages	542
<u>CHAPITRE X : LES TRANSFORMATIONS APPORTEES PAR LA COLONISATION</u>	550
I - Les changements dans l'ordre politique traditionnel	551
A - Les fondements politiques de la co- lonisation en milieu traditionnel ...	551
B - Les chefs traditionnels locaux et la colonisation	555
1 - L'assujettissement des chefs traditionnels	555
2- Les chefs traditionnels : instru- ments de l'administration colo- niale	559

PAGES

C - La ruine du prestige et de l'auto- rité des chefs traditionnels	563
II - Les changements dans l'ordre religieux ..	567
A - Les religions étrangères et les Africains	567
B - Les nouvelles religions et les Guro .	572
1- Rupture entre l'animisme et la religion chrétienne	572
2- Succès relatif de l'Islam en pays guro	579
3- L'influence des valeurs occidenta- les sur les rites fonciers guro ..	581
C - Les nouvelles religions et les droits fonciers	585
III - Les transformations des conditions de vie matérielle	588
A - Les bouleversements du mode de vie ..	588
1- L'influence des exigences colo- niales	588
2- Le niveau de vie	591
B - La transformation de l'habitat	594
1- Le processus de modernisation des villages	594
2- Les étapes de la modernisation des villages	597
C - Amélioration des objets domestiques et diversification de l'alimentation.	601
1- Mutation des objets dans le mé- nage guro	601
2- Diversification de l'alimentation.	603

PAGES

D - Transformation des effets d'habillement	605
1- La permanence des pagnes traditionnels	605
2- Les nouveaux effets vestimentaires.	607
3- Mutation des parures de danse et des instruments de musique	609

CHAPITRE XI : LES CONSEQUENCES DE L'INSERTION
DANS LE SYSTEME ECONOMIQUE COLONIAL 614

I - Les réactions aux nouvelles plantes et les mutations psychologiques	614
A - Les résistances aux nouvelles plantes.	614
B - Primauté des cultures spéculatives sur les cultures vivrières	619
C - Les mutations psychologiques	627
II - Production, commercialisation et revenu du paysan guro	631
A - Les productions vivrières	633
B - Les productions commerciales	637
C - La commercialisation des produits	643
D - Le revenu du paysan guro	651
III - La désagrégation du mode de production précolonial	658
A - La dépendance du paysan	658
B - Jachère et démographie	661
C - Une force de travail exploitée par la ville	664
D - Les nouvelles forces sociales dominantes et la résistance paysanne	666

PAGES

IV - Bilan de la colonisation en milieu rural guro	670
A - Essai de périodisation des phases de la colonisation en pays guro	670
B - Permanences et mutations des structures sociales et économiques	673
1- Limites des effets socio-économiques de la pénétration coloniale ..	673
2- Persistance des techniques agricoles	677
3- Résultats mitigés pour la chasse, l'élevage et la pêche	681
C - La terre désacralisée	686
D - Le paysan guro dans le nouveau contexte socio-politique	689
CONCLUSION	694
ANNEXES	702
Annexe I : Rapport sur le prix du riz indigène à Sinfra (1914)	703
Annexe II : Rapport sur l'interdiction des Sombés (1915)	705
Annexe III : Arrêté interdisant la fabrication et la circulation des sombés et autres monnaies métalliques indigènes (mars 1915)	707
Annexe IV : Lettre portant sur : les inconvénients de l'emploi des sombés, l'utilité d'interdire l'usage de cette monnaie dans le cercle (des gouros) : Lettre du capitaine Foussat au Gouverneur de la Côte d'Ivoire (1916)	709

	<u>PAGES</u>
Annexe V : Rapport sur "le mouvement des ignames noires" (1918)	711
Annexe VI : Recensement de la population du cercle des Gouro (1er juil- let 1926)	715
Annexe VII : Tableau des concessions rura- les (1935)	716
Annexe VIII : Tableau des établissements agricoles industriels et com- merciaux du cercle de Daloa (1935)	720
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	725
A - Sources d'archives	726
B - Sources orales	730
C - Sources imprimées	741
D - Bibliographie	742
1 - Instruments de travail	742
2 - Ouvrages et études publiés sur le sujet	743
3 - Ouvrages particuliers sur le pays Gouro	762
4 - Articles de revues	764
Tableau des abréviations et sigles utilisés .	780
Table des cartes	783
Table des figures, diagrammes et schémas	785
Table des tableaux	786
Index	787

R E M E R C I E M E N T S

Nous tenons, en tout premier lieu à assurer de notre reconnaissance M. Semi-bi-Zan, Professeur Titulaire à l'Université Nationale de Côte d'Ivoire, notre directeur de recherches qui nous a apporté un encadrement rigoureux, expression de sa grande expérience et de sa compétence professionnelle. En dépit de ses nombreuses occupations, il nous a toujours reçu et répondu à notre attente au moment où nous avions besoin de lui.

Nos remerciements s'adressent ensuite à M. Joachim Boni, ex-directeur de l'Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africains (I.H.A.A.A.). Les précieux conseils qu'il nous a prodigués au début de l'élaboration de cette thèse joints au soutien moral qu'il nous a apporté nous ont permis d'envisager l'issue de notre travail avec optimisme.

S'il est une personne à qui nous devons beaucoup, c'est bien M. Pierre Kipré, Professeur Titulaire à l'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan qui, non seulement nous a donné de précieuses indications sur le sujet mais nous a recommandé une bibliographie qui s'est révélée d'une grande utilité pour notre travail.

Aux professeurs S. P. Ekanza, Niamkey Kodjo, J. N. Loucou et à nos amis des départements d'Histoire et de

Lettres modernes (en particulier à M. Pierre N'DA) de l'Université Nationale de Côte d'Ivoire, tous, nos conseillers discrets, nous adressons nos très sincères et cordiaux remerciements.

Notre gratitude va aux personnes suivantes qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont aidé à la confection de notre travail : Elloh Edouard, Paul Alfred Kadio, Jules Koffi Yeboua, Koffi Bi Ozè Fernand, Irié Bi Youan, Bah Bi Tra, Yougoné Bi Diè et bien d'autres encore ; une mention spéciale doit être réservée à Mme AKA Aoua, secrétaire en poste à l'Institut de Criminologie de l'Université d'Abidjan et à M. Sanogo Soungalo de l'Institut de Géographie Tropicale (IGT) le dessinateur de nos cartes, schémas et diagrammes.

Nous remercions vivement toutes les personnes des localités visitées⁽¹⁾ qui ont eu l'amabilité de nous recevoir et de répondre à nos questions. Elles sont citées dans les sources à la fin de cette étude.

A. M. Amessan Timoléon de la Direction et Contrôle des Grands Travaux qui a aimablement accepté de "ronéotyper" notre travail, nous disons sincèrement merci.

Enfin, pour toutes les facilités que nous avons trouvées auprès de M. Grodri Balli, Directeur du Centre

(1) : Cf. Carte de la couverture de l'enquête p. 37.

Universitaire d'Etudes Françaises (C.U.E.F.), auprès des responsables et du personnel de la bibliothèque de l'Inades, des Archives Nationales d'Abidjan, de la Chambre de Commerce de Côte d'Ivoire et du Ministère de l'Agriculture et des Eaux et Forêts, nous leur exprimons notre infinie reconnaissance. Nous n'omettons pas toutes les personnes qui de près ou de loin nous ont apporté un soutien moral tout au long de l'élaboration de notre travail.

I N T R O D U C T I O N

1 - DEFINITION ET RAISONS DU CHOIX DU SUJET

Les civilisations négro-africaines sont avant tout des civilisations agraires. C'est pourquoi dans ces sociétés, les problèmes d'appropriation de la terre, d'organisation de l'espace en vue d'en tirer profit, les questions d'agriculture en général, restent toujours au premier plan des préoccupations du paysan. En portant notre choix sur le sujet de recherche suivant : L'homme et la terre en pays guro du milieu du XIXe siècle à 1958, nous avons voulu tenter de scruter la vie d'un groupe ethnique en rapport avec un secteur de l'économie qui se trouve être sa principale activité : l'agriculture. Par le vocable "Terre", nous entendons donc la partie meuble du sol qui supporte les êtres vivants et leurs ouvrages et où poussent les végétaux. Il faut, par conséquent, prendre la terre ici comme le receptacle des activités de la campagne, de la vie paysanne et qui revêt chez les peuples négro-africains des caractères ontologiques. Il ne s'agit donc pas ici de la planète "Terre" appartenant au système solaire.

Mais en réalité, le présent sujet a été choisi ↓
pour plusieurs raisons. D'abord pour des raisons d'ordre affectif ; membre de l'ethnie guro, nous avons voulu, tribalisme mis à part, traiter ce thème eu égard à la rareté des études historiques menées jusqu'alors dans la région. Ensuite nous avons voulu approfondir certains aspects de

la question traitée dans notre mémoire de Maîtrise. Ainsi les résultats obtenus dans ce premier travail de recherche universitaire seraient plus complets.

En outre, notre sympathie pour ce sujet s'explique pour des raisons de curiosité intellectuelle. Dans de nombreuses cérémonies rituelles en pays guro, nous avons constaté que le concept de la terre revenait souvent dans les propos. C'est ainsi que les officiants de ces cérémonies utilisent des termes comme Trèyimli (ordalie de consommation de l'eau mélangée à de la terre), Trèbâ (adoration de la terre), Tivumbâ (adoration de la tombe du père), Buvumbâ (adoration de la tombe de la mère) etc... En choisissant ce sujet, nous avons voulu en savoir plus sur la portée et la signification profonde de tous ces mots et les réalités culturelles et religieuses du rapport de l'homme et de la terre qu'ils recouvrent.

A ces trois raisons, il faut ajouter le souci d'apporter notre modeste contribution à la recherche historique régionale. En effet, lorsqu'on consulte les bibliographies de la Côte d'Ivoire élaborées par Geneviève Janvier et Tamara Aye Pimanova sur le pays guro, on constate que très rares sont les Guro qui ont mené des recherches sur leur contrée. Les principaux auteurs de la région sont des Sociologues ou Anthropologues tels Laurent Tauxier, Claude Meillassoux, Ariane Deluz qui, en dépit de leur bonne volonté et de la qualité relative de leurs interprètes, ont mené les

études sur le pays guro avec des sensibilités totalement différentes de celles d'un enfant du terroir. A première vue, les travaux de ces auteurs donnent l'impression qu'il n'y a plus rien à dire sur le pays guro. Cependant, nous pensons qu'il faut pouvoir remettre en question certains aspects de ces travaux et au besoin les compléter. Par exemple, le problème démographique en période précoloniale, le problème des techniques et de la circulation du patrimoine culturel et les relations économiques entre les Guro et leurs voisins (Baulé, Bété, Malinké, Gagu) sont absents des préoccupations de ces auteurs.

Outre ces raisons du choix de ce sujet, il faut relever l'aspect multidisciplinaire qu'il revêt. En effet, avec ce thème (hormis son aspect essentiellement historique), nous serons amené à aborder des disciplines comme la Géographie, la Sociologie, l'Anthropologie, le Droit, la Religion, l'Economie. Ces différentes sciences humaines se complètent admirablement pour une recherche efficiente dans un sujet comme le nôtre.

D'autre part, dans un pays comme la Côte d'Ivoire où l'agriculture joue un rôle moteur dans l'économie, mener une étude comme celle-ci pourrait nous fournir des informations sur les techniques culturelles anciennes et inciter ceux que cela intéresse à chercher à les améliorer pour le bonheur des paysans.

Enfin, le choix de ce sujet a été opéré dans une optique de développement économique. Nous avons voulu par cette étude, connaître le passé d'un peuple qui avait l'agriculture comme principale activité économique. Cette étude pourrait inciter d'autres chercheurs ivoiriens à aborder ces genres de travaux sur leur région. Et ainsi, la connaissance du passé économique des Ivoiriens pourrait leur donner des fondements moraux solides, en d'autres termes, la confiance en eux-mêmes afin d'aborder avec plus de sérénité les problèmes actuels de développement économique du pays.

2 - CADRE CHRONOLOGIQUE, PROBLEMATIQUE ET PLAN

D'ETUDE

Pourquoi avons-nous choisi les limites chronologiques (1850-1958) ?

Ces termes sont justifiés.

Le milieu du XIXe siècle marque le début de l'implantation française sur les côtes ivoiriennes. En effet, c'est approximativement à cette époque (1843-1852) que des précurseurs de la colonisation comme Bouët-Willlaumez, Faidherbe etc... signent des traités avec les nombreux chefs de la côte orientale. Ces traités inaugurent l'établissement du système colonial français en Côte d'Ivoire. La zone guro, située au centre du pays, n'avait pas encore subi l'influence de la colonisation française. Il faut attendre la fin du

XIXe siècle pour voir des explorateurs comme Eysséric, le lieutenant Blondiaux parcourir la région. Choisir donc le milieu du XIXe siècle comme date de départ de notre travail nous amènera à présenter le pays guro dans la période précoloniale.

Du reste, la plupart de nos documents oraux, les seuls disponibles pour cette période, remontent rarement au passé lointain. Pour que notre étude ne paraisse pas une interprétation artificielle d'un passé mal éclairé, nous avons jugé bon de nous en tenir à cette tranche de l'époque précoloniale relativement plus proche et mieux connue. Le cadre de notre étude est constitué de deux tranches historiques qui s'interpénètrent nécessairement : la période précoloniale (1850-1906) et la période coloniale (1907-1958).

Quant à 1958, date terminale de la période de son choix, elle obéit à plusieurs raisons.

Au plan économique, elle se situe au lendemain du terme du deuxième plan quadriennal (1953-1957) qui accorde la première place aux "transports et communications", facteurs essentiels du développement rural. Les transformations de l'espace étudié sont devenues plus grandes à la fin du deuxième plan quadriennal.

Sous l'angle social, après la suppression du travail forcé (1946) et la période des événements douloureux

vécus par les militants du P.D.C.I. - R.D.A. (1949-1950), les paysans ivoiriens connaissent une phase de prospérité relative à partir de 1957-1958 jusqu'à l'indépendance et même au-delà de cette date-clé de la lutte émancipatrice.

Comme l'on peut s'en rendre compte, le cadre chronologique (1850-1958) de notre étude s'étend sur plus d'un siècle. Le souci de la reconstitution du passé précolonial des Guro et le besoin de montrer les différentes évolutions politiques, économiques, sociales et culturelles) provoquées chez les membres de cette ethnie par la colonisation justifient cette extension du champ de notre recherche. Certes, cette élasticité de la période d'étude ne nous permettra peut-être pas d'aborder en profondeur tous les aspects de notre sujet. C'est pourquoi nous implorons l'indulgence du lecteur de cet ouvrage.

Pour ce qui concerne le cadre spatial de notre étude, nous avons retenu quatre des sept sous-préfectures que compte actuellement le pays guro (Bouaflé, Sinfra, Zuénoula, Gohitafla). Car ces localités sont les plus représentatives de la région du fait que les éléments de l'ethnie concernée y sont fortement majoritaires. C'est cet argument qu'a utilisé Claude Meillassoux dans Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire en limitant son importante étude à ces quatre localités. En outre, les trois premières sous-préfectures ont historiquement fait partie du cercle des Guro (1912-1936) dont le chef-lieu était Bouaflé. Les

secteurs de Daloa, Oumé et Vavoua nous semblent excentriques dans la mesure où les Guro, au plan numérique, y sont généralement minoritaires par rapport aux ethnies de la contrée. Toutefois, pour expliquer tel ou tel fait susceptible d'apporter des éclaircissements à notre étude, nous ferons allusion à ces zones qui, bien que exclues de notre champ d'étude n'en constituent pas moins des espaces en partie habités par les Guro.

L'HOMME ET LA TERRE EN PAYS GURO DU MILIEU DU XIXe SIECLE A 1958, tel est le thème de notre travail de recherche.

La question qui se pose à travers ce sujet est de savoir quels sont les types de rapports existant entre le Guro et la terre à l'époque précoloniale et les modifications éventuelles apportées par la colonisation dans le paysanat guro.

Il s'agira pour nous :

1°) d'analyser les relations profondes qui lient les Guro (ethnie du Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) à la terre ;

2°) de faire ressortir à travers des points d'histoire comme la colonisation, l'introduction des cultures spéculatives etc..., les bouleversements survenus chez ce peuple de la période précoloniale dont l'agriculture était la principale activité.

Pour ce faire, nous avons divisé notre travail en trois parties :

Dans une première partie, nous tentons de montrer comment s'est effectuée l'occupation de l'espace par les Guro et leurs rapports avec la terre à l'époque précoloniale. Le premier chapitre définit d'abord le cadre spatial occupé par les Guro avant de dégager les composantes physiques de cet espace. Dans un sujet dont l'objet principal se trouve être un élément de la nature (terre), mettre en évidence les composantes physiques d'une zone déterminée ne manque pas d'intérêt.

Dans le deuxième chapitre, nous émettons quelques hypothèses sur l'origine des Guro et la façon dont ils ont procédé à l'occupation des terres sur lesquelles ils sont actuellement installés. Ce chapitre qui se situe hors de notre champ d'étude est un essai de reconstitution du mouvement migratoire qui a conduit les Guro du Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire aux rivages du Bandama.

Eu égard aux liens étroits qui existent entre les structures sociales et le statut juridique de la terre, nous réservons dans le chapitre trois, une large place à l'organisation sociale des Guro ; ce qui nous permet de mieux appréhender les différents types de rapports existant entre les membres de cette ethnie et la terre. Les chapitres quatre et cinq s'attachent à montrer les méthodes culturelles des Guro de l'époque précoloniale et les différentes destinations des produits de la terre.

La deuxième partie de notre étude porte sur la colonisation et la terre en pays guro. L'irruption coloniale de la fin du XIXe, début XXe siècle en Côte d'Ivoire modifie les données foncières des communautés rurales précoloniales. En ce qui concerne le pays guro, la pénétration qui s'effectue avec beaucoup de difficultés (chapitre VI) aboutit à la soumission des autochtones. Au plan foncier, cette soumission a pour corollaire la proclamation de la théorie du domaine éminent de l'Etat colonial sur toutes les terres conquises. L'adoption par le régime colonial de plusieurs lois foncières permet à la terre de passer d'un droit de propriété collective à un droit de propriété privée (chapitre VII). Les nouvelles mesures prises en faveur de l'agriculture avec notamment l'introduction des cultures spéculatives (café, cacao) dans la région inaugure l'insertion de l'économie guro au système colonial (chapitre VIII).

La troisième et dernière partie du travail a trait, conformément au dernier volet de notre problématique, aux mutations apportées par la colonisation dans le milieu rural guro. Ces mutations sont multifformes. De la démographie à l'économie en passant par la politique, la société, la culture et les croyances religieuses, la colonisation n'a épargné aucun secteur de la vie du paysan guro. Elle saisit donc cette société dans sa globalité. C'est l'objet des chapitres IX, X et XI qui nous amènent à établir un bilan de la présence coloniale dans la région qui nous occupe. De ce bilan, il

ressort, au regard de notre sujet, que la terre qui était chez les Guro de l'époque précoloniale un bien inaliénable sacré et source de bien être devient avec la colonisation un "bien vulgaire", objet de transactions et vendu à vil prix. Cette tendance se renforce avec l'état post-colonial dans la mesure où le statut juridique de la terre se libéralise davantage.

3 - SOURCES, BIBLIOGRAPHIE ET METHODE

Pour mener à bien cette étude, nous nous sommes servi de sources variées et d'une abondante bibliographie.

Le recours aux sources orales aussi bien pour la période précoloniale que pour l'époque coloniale a été nécessaire. En ce qui concerne la période précoloniale, nous avons recueilli des matériaux d'inégale valeur. Il est à relever que pour cette période caractérisée par l'absence de date et l'inexistence des documents écrits, l'interrogation des hommes et des femmes de troisième âge et de toute personne susceptible de nous fournir des renseignements a été utile. Nous avons tenté de pallier les carences de datation en nous appuyant sur l'arbre généalogique de nos informateurs.

Dans le souci de recueillir le maximum d'informations sur le sujet, nous avons entrepris de larges investi-

gations. Ainsi, par exemple, nous avons pu nous procurer les bandes magnétiques sonores de l'émission de la radio-diffusion nationale "Connais-tu mon beau pays" présentant l'histoire, les traditions, les coutumes et les moeurs de tous les peuples de Côte d'Ivoire. Mais, nous nous sommes servi avec beaucoup de circonspection, d'éléments portant sur l'origine des Guro et de leurs villages. Les informations recueillies étaient vérifiées sur le terrain lors des enquêtes orales.

L'intérêt des sources orales n'est plus à démontrer surtout pour l'historien qui veut écrire du point de vue africain. Nous avons effectué (une enquête intensive) dans quelques villages privilégiés autant que possible. Nous n'avons pas manqué de confronter les témoignages entre eux et de procéder à de nombreux recoupements. Certes, les sources écrites nous ont énormément aidé dans le domaine de l'événementiel. Mais elles restent muettes sur de nombreux points pour lesquels nous nous sommes tourné vers la documentation orale. Cela nous a permis de revivre complètement les conditions du passé en nous mettant en contact avec un grand nombre de personnes et de restituer ainsi avec un peu plus d'exactitude certains faits et de combler certaines lacunes de la documentation écrite.

Les enquêtes orales nous ont conduit à plusieurs reprises à Oumé, Bouaflé, Daloa, Zuénoula, Sinfra, Gohitafla, dans les villages de Dianfla, Brozan, Danangoro, Bogopinfla,

Blanfla, Zraluo, Diabuéfla etc... (cf. carte n° 1 p. 37) et dans certains campements (Saigonezuo par exemple) où nous avons partagé pendant quelques jours la vie des paysans. Faute de temps, nous n'avons pu mener nos enquêtes dans les villages de Zuénoula situés sur la rive droite de la Marahoué.

Les critères de parenté et d'amitié ont présidé au choix des villages et des informateurs. Dans ces villages, nous étions sûr d'être bien reçu et de recueillir le maximum d'informations en peu de temps. Car nous profitons des congés scolaires et universitaires pour mener nos enquêtes dans la mesure où nous sommes enseignant nous-même.

A Abidjan, nous avons eu également à interroger des personnes d'un certain âge, qui étaient de passage et dont les hôtes avaient eu l'amabilité de nous signaler leur présence.

Dans tous les cas, avec nos interlocuteurs, nous avons eu des entretiens semi-directifs et non directifs et même des conversations à bâtons-rompus pour recueillir le maximum d'informations. Nous avons utilisé les deux méthodes de l'enquête orale : enquête individuelle et enquête groupée. S'agissant d'un thème général se rapportant à toute personne et ne revêtant aucun caractère occulte, notre préférence est allée à la seconde méthode. Elle a l'avantage de recueillir différentes interprétations d'un même événement et de procéder séance tenante, à la critique de l'information livrée.

L'expérience nous a appris que l'enquête orale est plus complexe qu'il n'y paraît. Le chercheur doit nécessairement s'armer de patience sur le terrain et accepter de modifier selon les circonstances, le programme qu'il a établi au départ. Car les informateurs ne sont pas des transistors dont il suffit de tourner le bouton pour qu'ils se mettent immédiatement à débiter le discours attendu.

Nous avons consulté des ouvrages bien que les sources orales et les sources d'Archives nous aient énormément servi. Pour ce qui concerne les deux périodes (précoloniale et coloniale) de notre étude, les ouvrages de C. Meillassoux (1964), Kouassigan Guy Adjeté (1966), la thèse de Zunon Gnobo (1980)⁽¹⁾ et bien d'autres nous ont été d'une grande utilité.

La bibliographie est abondante et très inégale. Nous avons éliminé les ouvrages anciens et sans grand intérêt. Nous donnons la liste alphabétique des articles et ouvrages que nous avons lus et consultés. Cette liste peut sembler restreinte au regard du champ chronologique et à

(1) : C. MEILLASSOUX, Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire. De l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale, Paris, Mouton, 1964, 382 p.

KOUASSIGAN (G.A.), L'homme et la terre. Droits fonciers coutumiers et droit de propriété en Afrique Occidentale, Paris, Berget Levrault, 1966, 283 P.

ZUNON GNOBO (J.), Les échanges dans la région de Daloa, du milieu du XIXe siècle à 1936, Thèse de Doctorat 3e cycle d'Histoire, Paris VII, 1980, 554 p.

l'orientation du sujet. C'est que nous avons éliminé les ouvrages qui avaient un rapport lointain avec le sujet traité quels que soient par ailleurs leurs mérites.

La bibliographie utilisée a été classée en deux groupes : les ouvrages généraux se rapportant au sujet et les articles et études publiés sur le pays guro. Si les ouvrages généraux nous ont apporté de nombreux renseignements, les documents sur le pays guro se rapportant précisément à notre sujet ont été rares. Parmi ces dernières publications, nous nous sommes inspiré des ouvrages de C. Meillassoux⁽²⁾ et d'Ariane Deluz⁽³⁾. Ces ouvrages qui traitent les aspects institutionnels et socio-économiques du pays guro précolonial et colonial nous ont été d'une grande utilité bien qu'étant des études anthropologiques et sociologiques. Comme déjà relevé, nous avons tenté d'associer diverses sciences humaines (Histoire, Géographie, Anthropologie, Sociologie, Droit, Economie, Religion) pour aborder les différents aspects de notre sujet. Nous avons eu recours à chacune de ces sciences humaines pour approfondir et éclairer des points précis se rapportant à l'une d'entre elles.

Pour une meilleure compréhension du travail, furent confectionnés de nombreuses cartes (19 au total), des figures,

(2) : C. MEILLASSOUX, *op. cit.*

(3) : A. DELUZ, *Organisation sociale et tradition orale, les Gouro de Côte d'Ivoire, Cahiers de l'Homme, Paris, 1970, 196 p.*

des tableaux statistiques et des schémas. Ces différentes illustrations de l'étude ont été (pour la plupart) conçues par nous-même et esquissées par un dessinateur de l'Institut de Géographie Tropicale (I.G.T.) de l'Université d'Abidjan.

Pour ce qui concerne les sources d'Archives, nous nous sommes adressé d'abord aux Archives Nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.). Dans cet établissement, nous n'avons pu avoir accès aux documents postérieurs à 1941 pour cause de réorganisation de l'institution et pour le respect de la règle des cinquante ans. Nous y avons consulté cependant de nombreux dossiers se situant dans la fourchette des années 1907 et 1941. Les rapports mensuels, trimestriels et annuels des administrateurs de cette période ont constitué pour nous une mine d'informations. C'est ce qui explique la consultation intensive des dossiers de la sous-série 1EE comme le révèle la liste des côtes d'Archives à la fin de cette étude.

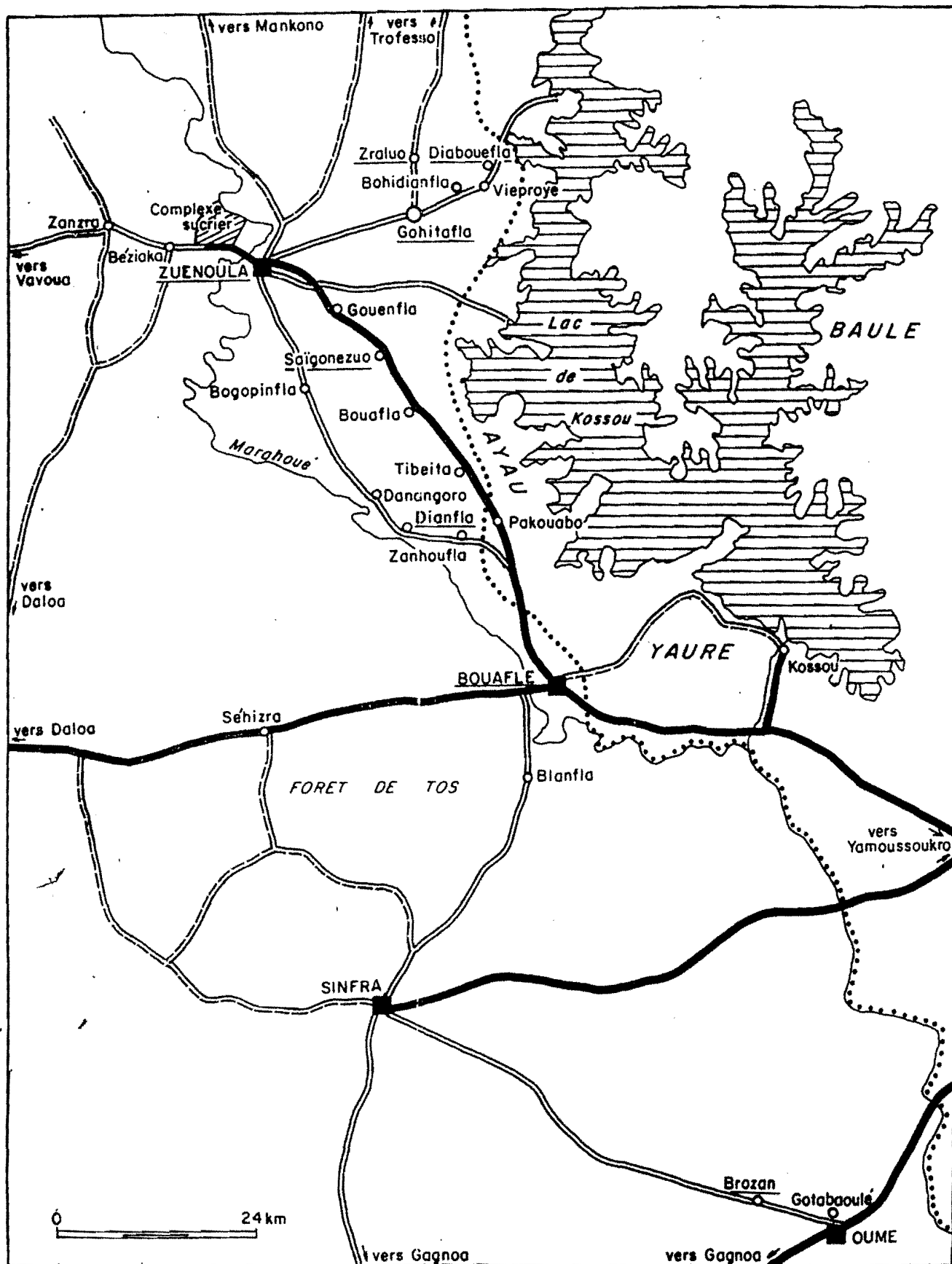
Dans le même ordre d'idées, nous avons puisé des renseignements dans les sous-séries QQ et RR. Certains dossiers mal classés n'ont pas de séries précises; nous les avons placés en fin de liste.

Si à Abidjan, les documents recherchés aux Archives, ont répondu largement à notre attente, dans les villes concernées par notre étude (Bouaflé, Zuénoula, Sinfra ...), grande a été notre déception. En effet, les archives de ces localités n'existent que de nom. Il s'agit généralement des

dépôts de papiers et de détritux de tous genres exposés dans les magasins ou dans des entrepôts dans des conditions inimaginables. Nous n'y avons consulté que de très rares documents intéressant notre travail. Mais ces documents peu nombreux et le plus souvent incomplets ou en mauvais état ne nous ont pas permis d'avancer dans nos recherches.

L'impossibilité de consulter une documentation suivie et homogène sur l'économie coloniale en raison de nombreuses lacunes a eu pour conséquence la non obtention des documents relatifs à plusieurs années consécutives ; certains dossiers ne recouvrent que quelques trimestres de la même année. Ces nombreuses lacunes ont souvent trait à des faits très importants. Ces sources ne favorisent pas un travail de statisticien. Diverses erreurs les rendent discutables : certains administrateurs grossissent délibérément leurs résultats.

S'agissant de la production, les chiffres fournis par l'administration ne correspondent pas à la production réelle. Les rapports ne font pas de différence entre les quantités produites effectivement, les quantités commercialisées et les quantités déclarées à l'administration. Pour toutes ces raisons, il convient de ne pas considérer les chiffres de l'étude comme des faits bruts. Ils sont toutefois utiles comme estimations.



• Village

■ Bourg

Brozan Localité où nous avons séjourné

..... Limite approximative du
pays Guro.

— Routes bitumées

== Routes de moyennes communications

- - - Routes de desserte locale

Quelle que soit la valeur des documents d'Archives, ils sont le plus souvent teintés d'un esprit colonial et paternaliste. Nous avons pallié ce manque d'objectivité par l'enquête orale.

4 - A PROPOS DE LA TRANSCRIPTION

Pour des raisons de commodité au niveau de la lecture de cette thèse et pour rester le plus près possible des réalités sociologiques de la contrée, nous avons utilisé au plan phonétique, un alphabet extrait de "L'orthographe unifiée des langues nationales" pour ce qui est de la graphie des noms, termes ou mot de la langue guro. Parmi les avantages de l'alphabet du document proposé par l'Institut de Linguistique Appliquée (I.L.A.)⁽⁴⁾ de l'Université Nationale de Côte d'Ivoire, retenons celui d'être économique, puisqu'il utilise les signes de l'alphabet français déjà disponibles sur le clavier des machines.

a) Voyelles

- même valeur qu'en français

i, a, o,

(4) : Lors du séminaire des 17, 18, 19 Février 1977 dont les conclusions ont été publiées en 1977 par le même organisme sous le titre : Une orthographe pratique des langues ivoiriennes.

- autres voyelles

â : comme dans le mot français manque

i : comme dans le mot anglais "beat"

e : comme e accent aigu

è : comme dans le mot meninge

: comme e accent grave dans le mot mère

ĩ : comme dans le mot guro Bhĩlu (souris noire)

ô : comme dans le mot sono

ö : comme dans le mot guro Pö (poisson) ou
Shö (pagne)

ë : comme dans le mot peu

U : ou comme dans le gouro ou cou ;

exception sera faite de certains noms de localités passés
dans l'usage. Exemples : Bouaflé, Oumé, Kokumbo.

: comme dans le mot cor.

b) Consonnes

- même valeur qu'en français

p, n, b, t, d, t, l, f, v, s, z, m, y,

k : toujours dur

g : toujours dur

s : toujours dur

- autres consonnes

monographes

C : comme dans le mot Tchad

J : comme dans le mot Jerk

diagraphes

bh : comme dans le mot guro Bhu (mère)

gb : comme dans le mot guro gbo (cantine)

kp : comme dans le mot guro kpo (puce)

gh : comme dans le mot guro gha (mort)

ny : comme dans le mot pagne

ng : comme dans le nom N'KRUMAH.

A propos du pluriel des noms africains

A propos de la marque du pluriel des noms africains, nous suivons la tradition largement répandue parmi les chercheurs et selon laquelle les noms africains restent invariables. Ainsi, nous avons écrit : les Guro, les Bété, les Dyula, les Ayau, les Yauré.

Quant aux noms guro, ils subissent les règles des classes d'accord du Guro. Chaque nom est traduit pour distinguer le singulier du pluriel.

<u>Exemples</u> : Mâmi (un dépendant)	Gonè (un homme)
Mâminu (des dépendants)	Gonènu (des hommes)
Ninle (une fille classificatoire)	Penin (un jeune homme)
Ninlomu (des filles classificatoires)	Penù (des jeunes hommes)

A propos du genre des noms africains

Aucune règle n'est respectée à propos du genre de beaucoup de noms africains. Un genre s'est imposé définitivement concernant certains cours d'eau.

Le masculin pour le Cavally, le Bandama.

Le féminin pour la Marahoué, la Bia.

Bien que nous considérons les faits d'interférence comme abusifs en matière de syntaxe, nous avons utilisé le masculin et le féminin pour les noms guro de personnes pour des raisons purement pratiques. Ainsi, nous avons écrit :

Le mâmi (dépendant

Le Yru (neveu)

La Lè (femme)

Le kône (le groupe domestique)

Le goniwuo (chef de lignage)

Le wè (vin de palme)

✓ Nous avons adopté le masculin pour tous les cours d'eau, petits ou grands, les pays, les tribus, etc... Nous écrivons : le Yassua (tribu du même nom), le Grô (famille élargie), le Bandama...

5 - LES DIFFICULTES RENCONTREES LORS DE LA REALISATION DE CE TRAVAIL

Il est de tradition d'évoquer les difficultés rencontrées pendant la réalisation du travail, et qui prennent

malgré nous, la forme d'excuses. Il s'agit davantage de préciser les limites d'un travail que nous aurions voulu assez complet, sans prétendre être exhaustif.

Nous ne revenons pas sur les écueils des sources que nous avons déjà évoqués en passant. Nous ne voulons pas énumérer les difficultés trop personnelles, familiales ou sociales qui sont hélas déterminantes.

Qu'il nous soit permis de signaler les difficultés indépendantes de notre volonté, faute de moyens et de temps. Nous n'avons pu effectuer une enquête orale approfondie sur une grande échelle. A cette difficulté, s'ajoute une autre difficulté due à une activité professionnelle harassante et à nos ressources financières modestes.

Handwritten notes:
C'est un travail de longue haleine
qui nécessite beaucoup de temps
et de moyens.
Il faut aussi beaucoup de patience
et de persévérance.
C'est un travail de longue haleine
qui nécessite beaucoup de temps
et de moyens.
Il faut aussi beaucoup de patience
et de persévérance.

P R E M I E R E P A R T I E

L'OCCUPATION DE L'ESPACE PAR LES GURO
ET LEURS RAPPORTS AVEC LA TERRE
A L'EPOQUE PRECOLONIALE



La zone étudiée

CHAPITRE I

L'ESPACE GEOGRAPHIQUE GURO

Not L'on ne peut parler des rapports de l'homme et de la terre en pays guro sans étudier certains caractères de sa géographie physique et humaine. Car les conditions naturelles ont joué ici un rôle décisif : le facteur climatique, la végétation, la situation en latitude, les sols, l'hydrographie ont été aussi déterminants que les facteurs humains. Il est juste d'en rappeler les grandes lignes pour une meilleure compréhension des différents aspects de notre travail.

Cette étude préliminaire qui se veut davantage explicative que descriptive, insiste sur les Guro et leur environnement. Elle jette un éclairage sur les facteurs naturels de la portée générale des rapports entre l'homme et la terre à l'époque précoloniale et montre par ailleurs ce qui dans le relief, le climat, la végétation (etc...) explique la façon dont ils se sont installés, ont tiré l'essentiel de leur subsistance de la terre que la nature a mise à leur disposition. Il convient de situer au préalable la zone géographique étudiée.

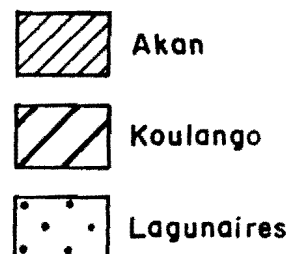
I - ESSAI DE DELIMITATION DU PAYS GURO

Installés en bordure de la zone forestière entre 6° 30 et 7° 50 de latitude nord et 5° 25 et 7° de longitude ouest, les Guro peuplent le centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Nos recherches ont abouti - si l'on tient compte

des restrictions apportées au cadre de notre étude (voir supra p. 26 et en nous appuyant sur les données de la carte p. 44) - à une superficie de 10 900 kilomètres carrés. Selon nos calculs, c'est donc cette aire géographique qui représente environ le 1/30 du territoire ivoirien qu'habitent les Guro. Ils ont pour voisins des Bété, les Wobé, les Kuya, les Niédébua à l'ouest, les Baulé et les Yauré à l'est, les Gagu au sud, les Malinké, les Uâ, les Muâ au nord (cf. carte des groupes ethniques p. 47). Au plan sociologique, la superficie couverte par le pays guro ne constitue pas un ensemble homogène. En effet, le territoire guro englobe plusieurs populations non Guro telles les Ayau, les Yauré, les Dyula et les Mossi. Ces ethnies partagent avec les Guro les conditions naturelles régionales. Comme eux, les éléments de ces ethnies tirent les produits de leur subsistance de la terre. Il faut donc reconnaître avec Claude Meillassoux que "le pays guro ne correspond pas à la définition d'une région naturelle au sens géographique de l'expression"⁽¹⁾.

Malgré une certaine unité historique et linguistique, les Guro ont été fortement influencés par les éléments des ethnies voisines. Ainsi ceux de la région de Zuénoula par exemple se rapprochent beaucoup des Malinké de Mankono ou de Séguéla à qui ils ont emprunté de nombreux

(1) : C. MEILLASSOUX, Anthropologie économique des Guro de Côte d'Ivoire, (Paris, 1963) p. 19.



aspects de leurs coutumes. Les Guro d'Oumé ont plus d'affinités avec les Baulé, leurs voisins de l'est. Nous verrons plus loin comment, par le biais du commerce des produits de la terre et d'autres articles, se sont tissées des relations plus ou moins étroites entre les Guro et les membres des ethnies environnantes.

Wet Une des raisons qui expliquent l'influence des populations voisines sur les Guro est la situation administrative dans laquelle se sont souvent retrouvés les Guro. En effet, aucun des découpages du pays guro, que ce soit pendant ou après la colonisation n'a pu réunir sous une même autorité administrative toutes les régions occupées par les Guro. C'est ainsi par exemple que dès le début de la colonisation (1902) est créé le Cercle militaire du haut Sassandra et pays Guro regroupant les populations Bété, Guro, Kuya, Niabua, Niédébua et Kuzié. Il faut attendre 1912 pour que soit mis en place le Cercle des Guro qui, pour la première fois, rassemble les postes peuplés en grande partie de Guro (Bouaflé, Zuénoula, Sinfra, Oumé) à l'exception du secteur de la Lobo (région de Vavoua). Mais en 1936, le cercle est à nouveau démantelé ; Oumé est rattaché au cercle de Gagnoa, Bouaflé, Sinfra et Zuénoula à celui de Daloa. C'est seulement en 1957 qu'est reconstitué l'ancien cercle des Guro devenu cercle de Bouaflé qui, du reste, s'est trouvé amputé de la sous-préfecture d'Oumé maintenue au sein de la circonscription administrative de Gagnoa.

Ainsi donc, le pays guro ne fut jamais contenu dans un découpage administratif déterminé. Comme nous l'avons déjà signalé, les localités qui regroupent les populations essentiellement guro sont habitées par des éléments d'autres ethnies qui y constituent de fortes minorités.

Pour des raisons de commodité, notre étude portera principalement sur les populations du cercle des Guro (cf. carte de localisation de la zone étudiée p. 26).

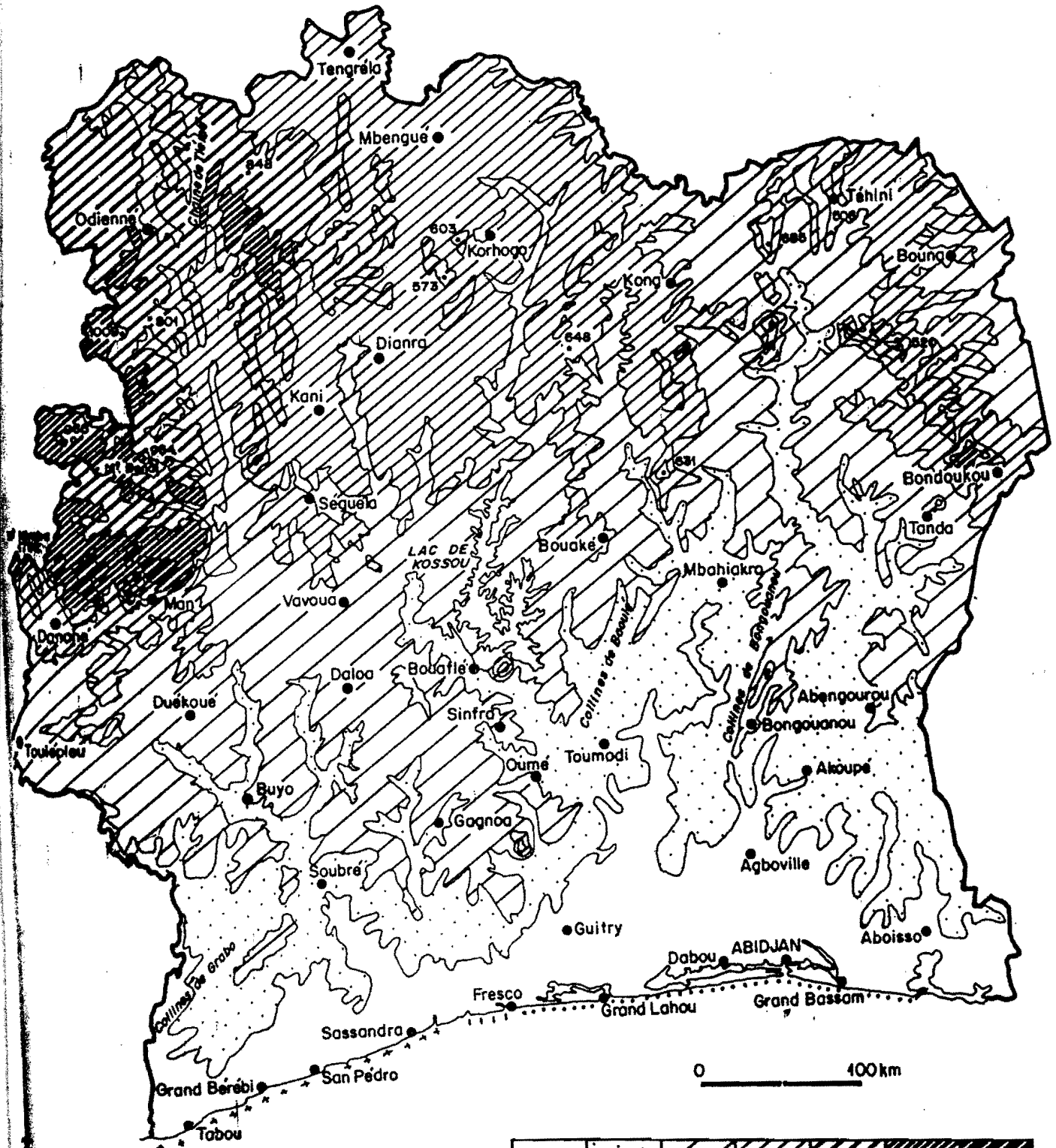
Quelles sont les composantes de l'espace géographique habité par les Guro ?

II - LES COMPOSANTES DE L'ESPACE GEOGRAPHIQUE

A - LE RELIEF

Au plan du relief, le pays guro est un fragment de la vaste pénéplaine qui remonte lentement depuis la Côte vers l'intérieur et dont l'altitude ne dépasse pas en moyenne 200 mètres. Les petites élévations ou collines constituées de gneiss, de granits et de grès forment des arrêtes peu élevées et des pitons isolés ayant presque tous une même orientation nord-est-sud-ouest.

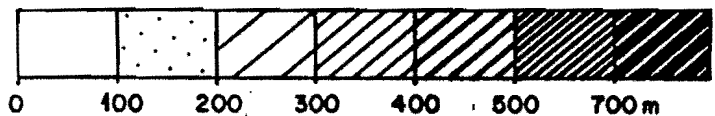
Ces ondulations de faibles hauteurs (100 à 300 mètres) au maximum se rencontrent dans le nord (secteur de Zuénoula) dans le territoire des tribus Yassua, Mâguru et Tô et dans l'est sur le territoire occupé par les Ayau



+++++ Côte rocheuse

..... Côte à falaise

..... Côte sableuse à lagunes



et Yauré. Dans toute la région seul le Mont Lotenzia, anciennement dénommé Mont Tikékru présente une hauteur de 618 m dans la zone yauré. Notons également la présence d'un petit seuil rocheux entre Bouaflé et Sinfra dans la tribu des Gola. Celui-ci constitue la dernière ondulation d'un ensemble d'élévations dont le Mont Lotenzia est le plus important et qui se prolongent vers le sud-ouest.

Enfin, dans l'extrême-sud, plusieurs séries de mamelons dans les tribus N'Da, Gokra, Oumé et Bokabo, séparent les divers affluents du Téné, tributaire du Bandama. Notons que la localité d'Oumé est située dans un fond entre deux collines.

En résumé, le pays Guro, sans présenter de fortes ondulations, n'est pas plat : c'est un pays de petites collines boisées, de petits plateaux plus ou moins étendus, séparés par des dépressions de terrain où s'accumulent les eaux pendant les saisons des pluies (cf. carte du relief p. 50).

Sur ces différentes formes de relief, comment se sont installés les hommes ? Evitant soigneusement les bas-fonds, les pentes ou sommets des collines, les premiers Guro venus dans la région ont recherché les plateaux, position en hauteur facilitant la défense du groupe en cas d'attaque d'éventuels ennemis. Ainsi de nombreux villages ont été bâtis sur des plateaux. C'est le cas par exemple de Dianflakoi et de Tibéita dans la tribu des Yassua du sud (secteur de Bouaflé), de Bogopinfla chez les Uadié

(secteur de Zuénoula), de Gohitafla et de Siafla chez les Nyâ (zone nord-est de Zuénoula). Pendant les périodes troubles de l'époque précoloniale où les motifs de guerres tribales étaient nombreux (rapt de femme, vol de récolte, homicide volontaire ou involontaire etc...), les hommes préféraient s'installer sur des hauteurs pour pouvoir mieux se défendre.

Outre la situation en hauteur, l'un des critères de choix du site d'un village était la proximité de l'eau. C'est ainsi que des localités comme Danangoro, Zoola, Ganzra, Ziduhô, Bagozra, Vaafla, Kourera, Vrehenfla, Pohizra et Gouera se sont installées à moins de 1000 m du Bandama rouge ou Marahoué. Il faut noter que ce sont ces mêmes critères (hauteur, proximité de l'eau) qui ont été retenus par le colonisateur dans le choix des sites de ses postes militaires et centres administratifs (Bouaflé, Zuénoula) dans le pays Guro.⁽²⁾

A ce niveau de notre étude, l'on peut se poser la question de savoir quels avantages particuliers l'on peut tirer des formes de relief que présente le pays Guro.

Au plan économique, la monotonie du relief de la contrée permet non seulement un tracé facile des voies

(2) : J. ZAMBLE BI YOU, La fondation de Bouaflé et l'évolution de la population urbaine jusqu'en 1936 (Université d'Abidjan, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, 1982) p. 68.

de communication mais peut être propice à l'agriculture. Nous verrons, un peu plus loin dans quelle mesure la nature des sols de la région favorise la pratique de cette activité qui constitue la pierre angulaire des rapports de l'homme et de la terre.

Ajoutons au point de vue géologique, que seul le pays Yauré (à l'est) est pourvu d'un quartz aurifère. Les habitants y recherchent de l'or en creusant des puits de profondeur variable. A ce propos, Tauxier note que "le métal précieux ne se trouve pas en grande quantité et les puits creusés autour des collines du Yauré, et surtout sur le versant sud, ne rapportent que de légers bénéfices aux indigènes."⁽³⁾ Cette zone de quartz aurifère se rattache à celle de Kokumbo située entre Oumé et Toumodi.

Si le relief du pays Gouro, par sa nature relativement monotone favorise la pratique de l'agriculture, on peut se demander l'apport des effets climatologiques à cette activité dans la région.

B - LES CONDITIONS CLIMATOLOGIQUES

L'importance du rôle du climat dans la vie d'un paysan n'est pas à démontrer. C'est le régime des pluies qui permet aux habitants d'une région, surtout à ceux qui

(3) : L. TAUXIER, Nègres Gouro et Gagou, (Paris, 1924), p. 4.

ont l'agriculture comme principale activité de régler le cycle des cultures.

Les conditions climatologiques du pays guro ne se différencient pas de celles des régions voisines ; la zone qui nous occupe ne constitue donc pas une région homogène. Elle correspond à un milieu de transition : transition entre le climat tropical humide et le climat sub-équatorial. Ce climat hybride se rapproche davantage du climat attiéen⁽⁴⁾ du sud (cf. carte p. 56). Il comprend donc quatre saisons :

- de novembre à février, s'étend une longue saison de faible pluviosité avec une période particulièrement sèche autour de janvier. C'est à cette époque (fin décembre et janvier) que souffle l'harmattan (Funè en langue locale), brise froide et sèche venant du nord et particulièrement sensible dans la région de Zuénoula.;

- de février à juin, c'est la grande saison des pluies abondantes et assez régulières avec une pointe en mai ;

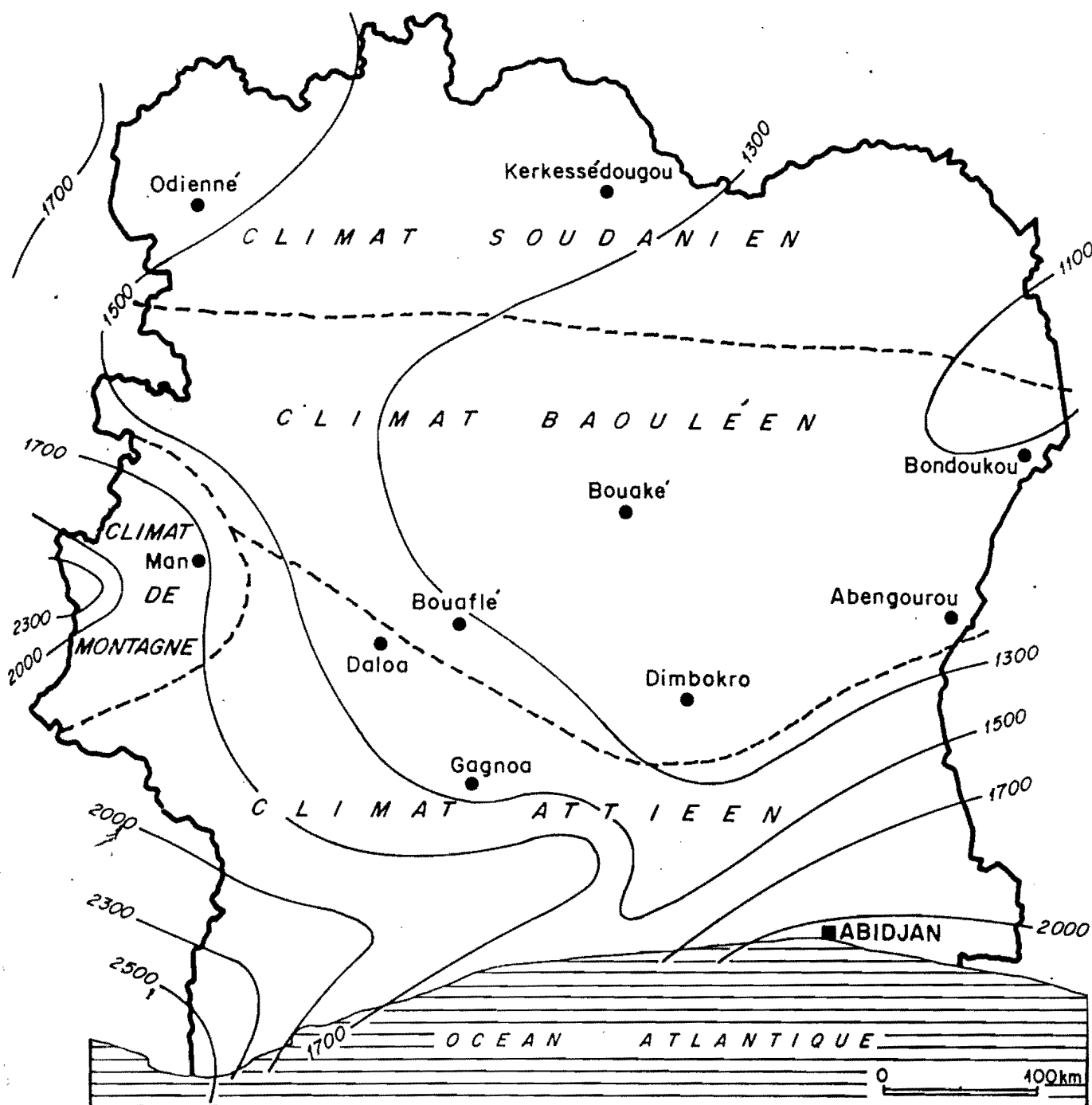
- une petite saison de moindre pluviosité survient en juillet et août ;

(4) : Attiéen : du nom d'une ethnie de l'est de Côte d'Ivoire, les Attiè. Ce climat a été défini par Henri Hubert dans son étude intitulée "Nouvelles études sur la météorologie de l'Afrique Occidentale Française" (Paris, 1926).

- en septembre et octobre enfin, une nouvelle saison pluvieuse courte mais intense. Il s'agit donc d'un climat tropical humide de type guinéen caractérisé par l'alternance de deux saisons relativement sèches et de deux saisons pluvieuses. L'humidité toutefois faiblit ^{au fur et} à mesure que l'on remonte vers le nord-est et le climat tend à s'apparenter à un type subsoudanien de transition, moins propice à la forêt. Cette transition progressive fait bénéficier le pays guro de tous les aspects intermédiaires entre ces deux milieux. En prenant notre zone d'étude du sud vers le nord, nous avons :

- la région d'Oumé, située sur la rive droite du Bandama qui lui sert de limite naturelle avec le pays baulé (Yamoussoukro, Toumodi). Elle est profondément marquée par les influences humides du climat tropical du sud du pays et elle bénéficie de fortes pluviosités pendant plusieurs mois de l'année. Grâce à ces influences climatiques, Oumé est une région essentiellement forestière et la carte de la végétation de la Côte d'Ivoire que l'ORSTOM a établie la classe dans la zone de "forêt dense humide semi-décidue."

- la région de Sinfra située plus au nord et distante de 60 km d'Oumé, connaît une diminution relative d'humidité et de pluviosité. Cependant, comme celle d'Oumé, la région de Sinfra est arrosée pendant plusieurs mois de l'année. Mais la présence de savanes importantes dans la partie est et nord, tend à réduire relativement la densité de la forêt.



(Source : ZUNON (G), 1980)

— 1700 — Isohyète annuelle en mm

- le changement climatique n'est vraiment sensible que dans la région de Bouaflé où le paysage dominant n'est plus la forêt mais la savane. Mais, là encore selon Meillassoux, un document des archives de Bouaflé portant sur onze années de recherche (1941 à 1959) aurait établi une moyenne annuelle des précipitations de 1350 millimètres par an⁽⁵⁾. Cette moyenne permet à la région de Bouaflé d'être classée dans la zone des climats humides.

- la région de Zuénoula constitue la limite nord de notre zone d'étude. Située à l'ouest du Bandama blanc, elle se trouve presque entièrement en dehors de la zone forestière, sauf dans le sud, c'est-à-dire les secteurs des tribus Mâguru et Uadié où la végétation dominante est la forêt. On rencontre cependant dans la région de Zuénoula de petites étendues forestières telle la petite forêt qui se trouve dans les environs immédiats des villages de Djabuéfla, Viéproye et Bohidianfla au nord-est de Gohitafla. A l'exception de ces îlots de forêt mésophile, tout le reste de la région de Zuénoula est constitué de savanes.

Ces savanes sont-elles des formations naturelles ou le résultat de la destruction du milieu primitif par l'homme ?

(5) : C. MEILLASSOUX, Anthropologie économique des Gourou de Côte d'Ivoire, (Paris, Mouton, 1964), p. 19.

On peut dire que la forêt mésophile est une zone ambiguë réunissant éléments favorables et défavorables à l'activité humaine. Les paysans guro rencontrèrent des difficultés dans ce milieu qu'ils ne pourront ni détruire ni aménager convenablement. Ils se contentèrent d'un système d'exploitation dérisoire : défrichements partiels et annuels, jachère, etc. Mais ce couvert végétal constituait en retour un atout alimentaire. Il fournissait sans grands efforts, souvent par la simple collecte, fruits et racines alimentaires.

Comme nous venons de le voir, le pays guro se trouve dans un climat tropical de transition. La répartition des pluies conditionne la pratique de telle ou telle culture par le paysan dans une période déterminée de l'année. C'est ainsi par exemple qu'au niveau des cultures vivrières, le paysan guro commence à semer son riz à partir de février (début de la grande saison des pluies pour le récolter en juin - fin de cette saison). Il en est de même pour l'igname qui, ayant un cycle végétal plus long, reste sous terre de mars à janvier. Nous reviendrons plus loin sur l'agencement du calendrier agricole en pays guro.

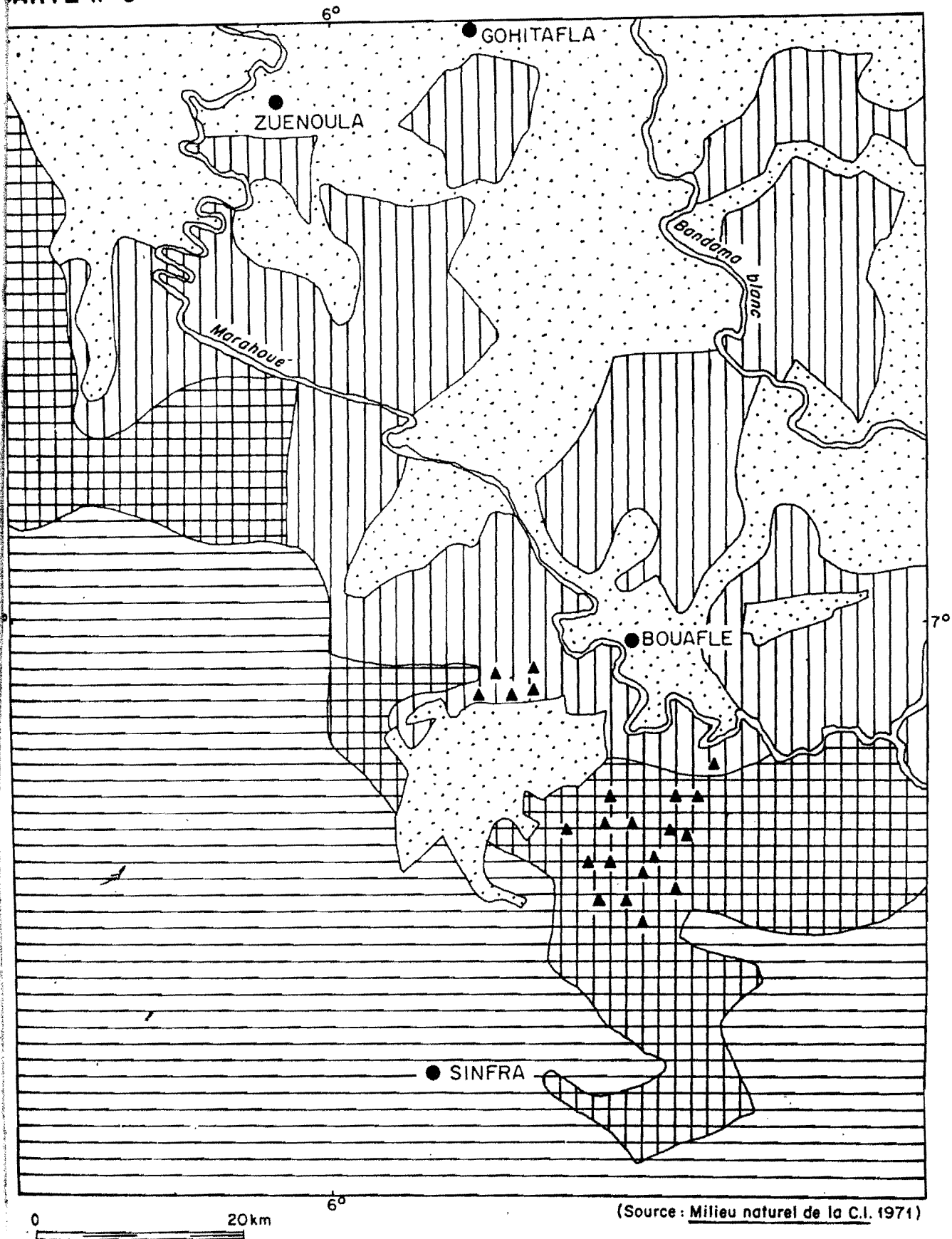
Depuis quelques années, les données climatologiques ci-dessus semblent profondément modifiées dans le sens d'un assèchement plus ou moins important. Alors que la période de la longue saison des pluies se réduit, la phase de la saison sèche se prolonge davantage. Les causes de cette perturbation du climat ne sont pas encore claire-

ment établies par les météorologues. A partir de cet aperçu sur le climat de la région, l'on peut se demander quels végétaux sont liés aux microclimats que nous venons d'examiner.

C - LA VEGETATION DU PAYS GURO

Les rapports de l'homme et de la terre sont souvent vus sous l'angle des avantages que peut fournir le sol à l'être humain. Or la vie végétative dépend des apports en substances organiques du sol aux plantes ou aux arbres qui l'abritent. A l'époque précoloniale, les Guro comme les membres des autres ethnies ivoiriennes, utilisaient différents végétaux pour subvenir à leurs besoins. Outre les plantes classiques qui procuraient de la nourriture, il y avait des arbres qui poussaient de façon spontanée et qui entraient dans la vie quotidienne du paysan. Certains de ces arbres fournissaient par exemple de la boisson ; d'autres servaient à l'habillement ; d'autres encore étaient utilisés lors des cérémonies spéciales (ordalies ...). De fait, il nous semble opportun d'insister sur les composantes de la végétation régionale pour mieux comprendre la façon dont le paysan guro organise sa vie de tous les jours.

En tenant compte de la latitude à laquelle il se trouve, le pays guro devrait être situé tout entier en forêt dense. Mais en raison de l'échancrure du "V" baulé, la couverture végétale de la région est un mélange de savane et de forêt semi-décidue (cf. carte p. 60). Celle-ci



(Source : Milieu naturel de la C.I. 1971)

DOMAINE GUINEEN - SECTEUR MESOPHILE ET PRE-FORESTIER

- | | |
|--|---|
|  (b) Savane arborée - arbustive |  (a) Faciès à rhyolite |
|  (a) Forêt semi-décidue (Celtis-Triphaiton) | (a) Secteur mésophile |
|  (a) Forêt semi-décidue (Aubrevillea-Khaya) | (b) Secteur pré-forestier |
|  (a) Zone de transition entre les 2 forêts semi-décidues | |

domine d'une façon générale dans le sud alors que la savane constitue l'élément végétal principal dans le nord ; mais on trouve des étendues de savane dans le sud comme des morceaux de forêt dans le nord. Comme le fait remarquer à juste titre Tauxier : "le territoire des Guro est, écrit-il, mi-savane, mi-forêt dense. Il n'appartient d'une façon absolue à aucune de ces deux zones."⁽⁶⁾ Notons la présence des marécages dans cette végétation ; vers la partie méridionale de la région entre les localités de Bouaflé et Sinfra, un peu au sud de la tribu Gola, s'étend une vaste zone marécageuse appelée la plaine des éléphants, en raison de la présence massive de ces mammifères qui vivaient en grand nombre dans ce secteur.

Dans la précédente sous-partie, nous avons essayé de mettre en liaison le climat et les types de végétation de chacune des zones de notre champ d'étude. Ici, nous nous intéresserons davantage aux différentes sortes d'arbres à caractère économique que le paysan Guro exploite afin de pourvoir à ses besoins tant alimentaires que monétaires ; en d'autres termes, nous insisterons sur les composantes de la flore du pays guro. L. Tauxier s'étend longuement sur ce point dans son ouvrage⁽⁷⁾. De cet inventaire un peu fastidieux, nous retenons les arbres qui nous semblent les plus caractéristiques du pays guro.

(6) : L. TAUXIER, Nègre Gouro et Gagou, (Paris, 1924), p. 3.

(7) : Ibidem p. 9.

Au niveau de la flore, il faut distinguer deux catégories d'arbres : la flore spontanée et les produits de culture.

En ce qui concerne la flore spontanée, elle est caractérisée par deux arbres principaux : le kolatier et le palmier à huile.

Le kolatier pousse spontanément dans la zone. Les Guro l'exploitent mais ne le plantent pas. Ils n'ont pas encore su transformer la cueillette du kola en arboriculture sauf, en certains cas spéciaux qui tiennent à la religion ; il arrive par exemple que les devins ordonnent à quelqu'un de s'abstenir du kola, du vin de palme. Alors celui-ci plante un kolatier, un palmier à huile. De plus il offre de temps en temps des sacrifices à l'arbre planté comme à son protecteur particulier. A l'exception de ce cas spécial, l'arboriculture des palmiers à huile et des kola-tiers est inconnue dans le pays.

On y distingue plusieurs espèces de kolas : kolas rouges, kolas blancs, aussi nombreux les uns que les autres, et de petits kolas rouges. Cette différence de fruits n'implique pas l'existence de plusieurs espèces de

kolatiers génériquement différentes⁽⁸⁾. La présence relativement massive de plusieurs espèces de kolatiers en pays guro en a fait une des contrées les plus grandes productrices de cola à l'époque précoloniale. C'est ce produit qui attira très tôt les commerçants dyula dans le pays.

Le palmier à huile (eldeis guineensis en langage scientifique) est encore bien plus répandu que le kolatier, surtout dans le sud où il offre de magnifiques peuplements. Les habitants de la contrée l'exploitent mais ne le replantent pas. Aussi bien pour le kolatier que pour le palmier à huile, les Guro sont au stade de la cueillette pour ces deux arbres non à l'arboriculture, quoiqu'ils tirent de nombreux produits du second considéré comme un arbre bienfaisant.

[8] : L. TAUXIER critique Auguste Chevalier qui, dans son ouvrage sur les kolatiers et les noix de kola (1911) donne (pp. 150 à 172) un certain nombre de détails sur les kolatiers du pays guro. Tauxier soutient d'abord que l'auteur n'a pu parcourir lui-même la région, vu son état de trouble de 1907 à 1909 (début de la conquête militaire). En outre, dans la mesure où Auguste Chevalier a emprunté des détails à des sources diverses (lieutenant Begbeder, lieutenant Ripert, capitaine Schiffer - 1901) et que les renseignements fournis par ceux-ci concernent surtout la région située entre Séguéla au nord et Zuénoula au sud et qu'il n'a pu aller plus loin, Tauxier affirme que Auguste Chevalier n'a pas raison de dire que les kolas viennent exclusivement du pays bété. L'auteur de Nègres Gouro et Gagou reconnaît que Daloa était certes le principal marché du cola, mais estime que le pays des Guro du centre et des Guro du sud (Bouaflé, Sinfra, Oumé) produit aussi des noix de cola et en a toujours produit.

Tauxier donne alors des détails sur les espèces de kolatiers du pays Guro. Il les classe selon les catégories suivantes : le kola nitida, le kola alba et le kola mixta.

En effet, l'huile de palme sert pour la cuisine et pour l'hygiène, les amandes de palme consommées jadis en cas de besoin et dont on fait aussi de la graisse de palme et enfin un sel inférieur employé à une époque réculée dans le pays. Dans la vie du paysan guro de l'époque coloniale comme de nos jours (dans une moindre mesure), le palmier à huile, au regard de ces nombreuses utilisations, joue un rôle capital.

Le paysage géographique guro comporte trois ou quatre autres variétés de palmier sur lesquelles nous ne nous appesantirons pas. Parmi celles-ci, mentionnons deux qui nous semblent importants pour le paysan de la région : le palmier épineux (phoenix spinosa) qui s'y trouve en assez grande quantité. Son tronc est très solide et sert de toiture pour les cases des habitants.

Quant au rônier (borassus aethiopicum ou borassus flabelliformis), il existe ici mais dans la savane seulement car on ne le trouve jamais en forêt ; même en savane, il n'y en a pas partout, mais il se multiplie à partir de Bouaflé vers le nord et on en trouve par-ci, par-là, d'abondants peuplements.

Pour en revenir à l'utilisation du palmier à huile en tant que plante génératrice de boisson, notons qu'à l'opposé de ce qui se passe chez les Toura où cette plante est judicieusement exploitée, les Guro extraient

le vin de palme par suite de l'abattage de l'arbre. Selon notre informateur⁽⁹⁾, chez les Toura, l'extraction du vin de palme se fait à partir d'une technique savamment étudiée. Ici, le paysan ne fait pas tomber le palmier. Quels que soient sa hauteur et le volume de son tronc, il y grimpe, enlève une partie des branches, creuse sur ce côté de l'arbre et y place un canari déposé sur une branche à moitié taillée. Il obtient ainsi le vin de palme comme si le palmier était tombé à terre. C'est assurément une bonne technique pour la préservation de l'écologie. Du fait que le palmier à huile n'est pas replanté après utilisation chez les Guro, cette plante s'est rarefiée au fil des années dans le paysage géographique de la région.

Signalons également dans la flore du pays guro, le fromager (eriodendron anfractuosum), arbre le plus abondant de la région avec le palmier à huile. On peut en distinguer deux espèces au point de vue de la couleur du kapok : l'une donne le kapok gris, l'autre du kapok blanc plus estimé des Européens.

Un autre arbre très répandu ici, plus intéressant pour les populations que le fromager est le kakoro qui se trouve dans les coins de forêt. Il produit un fruit ovoïde,

(9) : Entretien avec Tiamoméné Kanto : 16 Avril 1976 à Abengourou. Nous avons vérifié cette information au cours d'un voyage à Biankouma auprès du vieux Mahan Joseph ; enquêtes orales du 19 Avril 1987.

de la hauteur et de la grosseur d'un oeuf approximativement, légèrement aplati sur les côtés. Il se compose d'une péricarpe à l'intérieur de laquelle se trouve une coquille dure contenant deux cotylédons plats. Quand les femmes en ont besoin pour les sauces, elles prennent quelques-uns des cotylédons asséchés, les pilent, les réduisent en farine et avec cette farine, épaississent la sauce qui accompagne le foutou de banane mûre ou de manioc.

Ajoutons qu'il y a un autre arbre, le koo qui produit un fruit, moins gros que celui du kakoro. Il est également recueilli par les femmes qui en font pourrir ou fermenter la graine qui sert ensuite dans la sauce qu'accompagne la viande. Le champignon est présent dans la région. Il est utilisé pour les mêmes besoins. Il existe un certain nombre d'autres végétaux utilisés pour la confection des sauces. Nous y reviendrons plus loin.

Les arbres que nous venons de citer sont les plus importants pour les habitants de la contrée ou les plus caractéristiques. Pour compléter notre étude de la flore, signalons d'autres moins utiles. Parmi ceux-ci, signalons l'ananas qui pousse spontanément dans la région et que les populations consomment occasionnellement. L'igname sauvage, seï se trouve dans la région en assez grande quantité. Les Guro ne la mangent que pendant les périodes de famine. On la déterre avec la houe.

En ce qui concerne les arbres à habillement, signalons d'abord le pla-yiri (l'arbre du pla). Cet arbre est très répandu dans la région, il y a même deux espèces chez les Guro du Nord : une, le pla-tain (ou pla rouge) qui est un produit d'arboriculture et semble venir du Baulé, l'autre le pla-fu (ou pla blanc) qui pousse spontanément et constitue un produit de cueillette. Il est probable que les Guro, à une époque très réculée, n'avaient d'autres étoffes que celle de son écorce. Depuis que la connaissance du coton leur est venue (bien antérieure à l'occupation française), l'écorce du pla-yiri n'est plus utilisée que pour faire des vêtements de deuil, des couvertures, des nattes et des sacs.

Signalons également la liane à indigo (gara en Guro) qui est très répandue dans la forêt et utilisée, comme nous le verrons par les populations de la région.

Quant aux arbres médicinaux et à poison, il faut distinguer le Ziri en Guro ou Gopo en Bété (Erythrophloeum guineense). Il y en a beaucoup dans la contrée. On l'utilisait pour les ordalies ou épreuves judiciaires. Il en était de même du vuin ; c'est un arbuste très haut dont le tronc ressemble assez à celui du papayer et qui se termine en haut par un bouquet de petites branches et de feuilles. De ces feuilles, on extrait un suc caustique qu'on installait sous la paupière ou qu'on mettait dans les yeux. Suivant l'effet produit, l'accusé était déclaré innocent ou coupable.

Au nombre des arbres à poison, ajoutons le Zia (Tephrosia vogelii) ; produit d'arboriculture, il est planté par tous les riverains des deux Bandama (Guro, Baulé. Il sert à empoisonner le poisson afin de le capturer.

Les arbres à savon existent dans la région, mais les Guro fabriquant leur savon avec la graisse de palme, n'en font rien. Parmi ces arbres à savon non utilisés, signalons le kobi (carapa touloucouna ou carapa guineensis) et le mana (lophira alata) que l'on rencontre particulièrement dans la circonscription de Bouaflé.

Terminons en disant un mot des plantes à caoutchouc : la vraie liane à caoutchouc (landolphia heudelottii) est presque inexistante ici, mais on trouve l'arbre à caoutchouc (funtumia ou kiklia elastica) en très grande quantité. L'exploitation en est moins difficile que celle de la liane. Pour Claude Meillassoux, l'existence de ce végétal dans la région explique en partie, son occupation par les Français. Pour étayer sa thèse, Meillassoux se réfère au rapport du commandant Charles daté du 1er Juillet 1906 et intitulé : Rapport Charles sur les voies et moyens à employer pour procéder à l'occupation du pays Guro. Dans ce document, le militaire français met en lumière l'aspect économique de son expédition : "Riche en caoutchouc et en ivoire, le pays Guro attire les nombreux colporteurs Dioula. Ceux-ci, durant ces dernières années, y ont subi, le plus souvent à cause de leurs exactions,

des mésaventures : pillages, massacres qui ont obligé récemment l'administration à leur fermer le pays."⁽¹⁰⁾

Parmi les arbres du pays qui peuvent servir aux constructions, citons : l'iroko (gooré en Guro) qui est très répandu et qui lutte presque de hauteur avec le fromager et le caïlcédrat (khaya senegalensis).

Tels sont les arbres à production spontanée les plus répandus dans la région et qui présentent une certaine utilité pour le paysan guro. A ces arbres, il faut ajouter deux produits d'arboriculture plus ou moins utiles à l'habitant de la contrée : le bananier, de l'espèce qui produit les grandes bananes vertes et qui se trouve autour des villages ; c'est une des principales nourritures des populations de la région. Ensuite, le papayer qui se trouve aussi autour des villages. Cet arbre n'est pas planté consciemment. Les habitants consommant les fruits sur place, laissent aux graines qui sont dans les fruits, le soin de se reproduire ; ce qu'elles font du reste sans qu'on s'en préoccupe.

Comme on le voit, la région fournit un certain nombre de "subventions spontanées" à la population. Pour la nourriture, on peut citer surtout : le palmier à huile (amandes de palme et sel), le kolatier, le kakoro, ce

(10) : CL. MEILLASSOUX, Anthropologie économique des Guro de Côte d'Ivoire, (Paris, 1964), p. 293.

noyer africain, l'igname sauvage, le petit piment rouge etc, etc. En ce qui concerne les végétaux fournissant de la boisson, mentionnons : le palmier à huile, le rônier etc. (qui donnent tous du vin de palme). Pour ce qui est du vêtement, le pla-yiri, les fibres du palmier-ban et du palmier à huile, etc. Les graisses et huiles sont extraites à partir du traitement des fruits du palmier à huile, du kobi et du mana. La flore de la région offre encore des éléments de cueillette nombreux et importants à la population. Ainsi, elle nourrit une faune abondante de petits animaux (escargots, grenouilles, chenilles, termites, sauterelles etc...) ou de gros animaux (éléphants, buffles, antilopes, etc.). Cette abondance de la faune permet indirectement la chasse-cueillette et la grande chasse, toutes deux importantes pour les populations de la contrée.

Les divers éléments de la végétation que nous venons d'étudier prennent leurs racines dans le sol, entendu ici dans le sens de la partie meuble de la terre qui permet la germination et la croissance des plantes. Il serait donc intéressant de jeter un regard sur les types de sol de la région et tenter de dégager certaines de leurs caractéristiques. Ce qui nous permettra d'aborder avec lucidité l'un des éléments de la portée générale des rapports existant entre l'homme et la terre ; l'agriculture.

D - LES CONDITIONS PEDOLOGIQUES DE LA REGION

Comme nous l'avons déjà signalé, le pays guro se situe à cheval sur le climat subéquatorial (type attiéen) et le climat tropical (type baouléen). Au climat de transition, correspond les sols ferrallitiques qui présentent des caractères légèrement différents selon qu'on se trouve en forêt ou en savane.

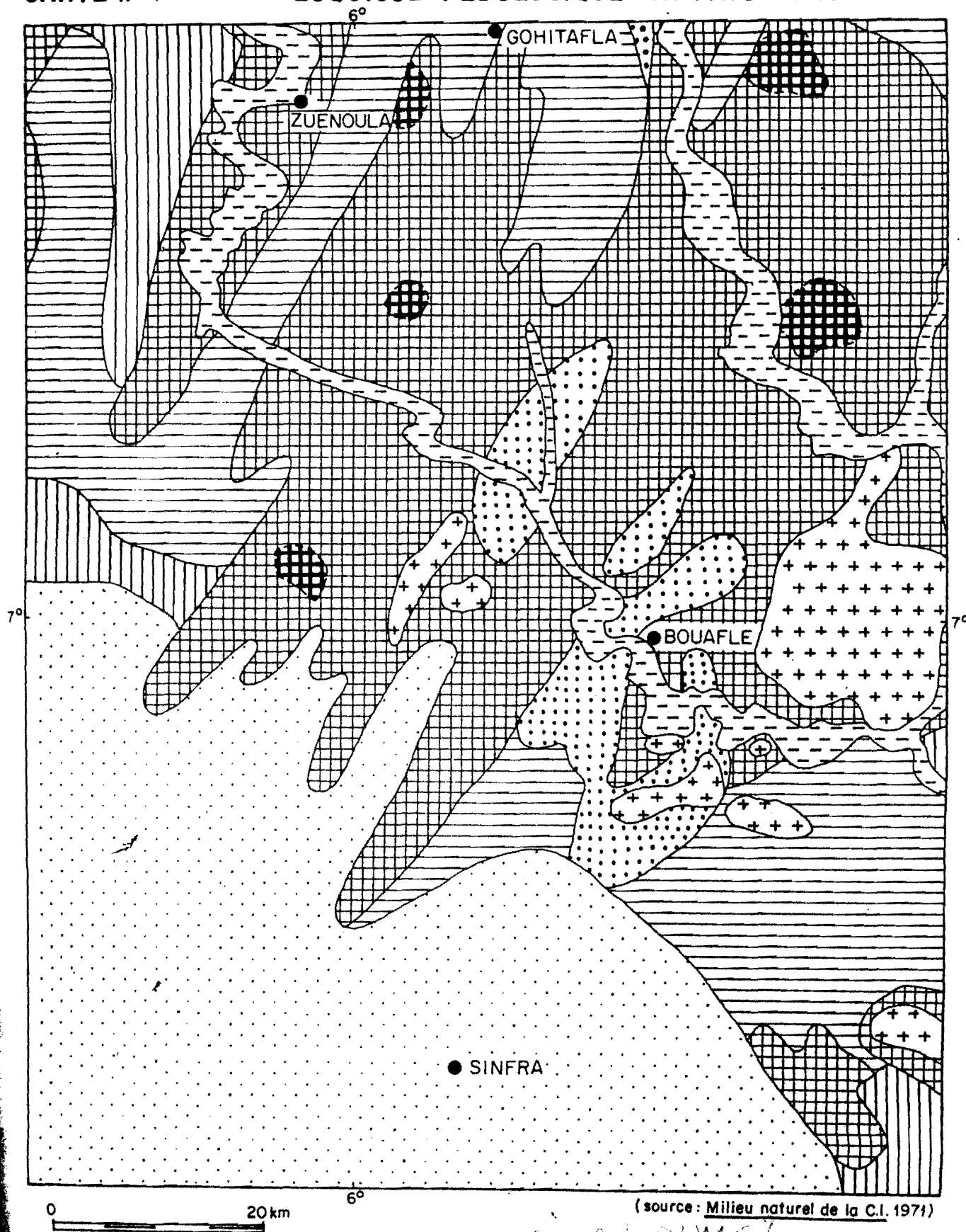
Dans la zone forestière (région d'Oumé, Sinfra) nous avons les sols ferrallitiques fortement désaturés à pluviométrie atténuée. En savane (Bouaflé, Zuénoula, Gohitafla), nous avons affaire à des sols ferrallitiques moyennement désaturés. Ainsi, qu'il s'agisse du nord ou du sud, le pays guro est couvert de sols ferrallitiques. Ce sont des sols de transition (cf. carte p. 73).

A ce niveau de notre étude, l'on peut se poser la question de savoir quels sont les mécanismes de formation de ces sols, leurs caractéristiques et leurs aptitudes. Sur ces différents points, A. Angladette et L. Deschamps dans leur ouvrage⁽¹¹⁾, donnent un certain nombre de renseignements. Pour ces deux auteurs, la formation des sols ferrallitiques est analogue à celle des sols ferrugineux ; mais l'altération de la roche-mère en climat très humide et chaud est plus intense ; la silice tend à se dissoudre

(11) : A. ANGLADETTE et L. DESCHAMPS, Problèmes et perspectives de l'agriculture dans les pays tropicaux (Maisonnette et Larose, 1974), pp. 51-54.

et à migrer en profondeur en entraînant le calcium, le magnésium et le potassium tandis que les oxydes de fer et d'aluminium restent en place ; ceux-ci s'accumulent et par déshydratation en saison sèche tendent à se durcir et à se concrétionner. Ces concrétions, d'abord de faible volume, peuvent se souder en masse pour constituer des cuirasses. Le concrétionnement et la formation des cuirasses sont le résultat de l'action de la sécheresse et du soleil. Sous protection végétale, forestière notamment, les sols ferrallitiques peuvent subsister, sans évoluer vers le concrétionnement ; que cette forêt ou cette végétation disparaisse par action de l'homme, soit qu'il y mette le feu en vue de rabattre le gibier, soit surtout qu'il la détruise sans précaution pour la mise en culture, et le sol ferrallitique subit une évolution régressive : érosion et lessivage de la couche superficielle du sol, d'où rapprochement de la zone concrétionnée vers la superficie, enrichissement de cette couche en fer ferreux provenant par voie ascendante des couches profondes ; la couche s'incruste ainsi d'oxyde de fer qui précipite par oxydation à l'état ferrique, cette couche s'épaissit petit à petit et peut même affleurer.

Le degré d'évolution des sols ferrallitiques peut être défini par la valeur du rapport silice-alumine ; plus ce rapport est faible, plus le sol est évolué. Par suite de l'accélération des phénomènes d'érosion, et de l'augmentation du concrétionnement, la profondeur utile



CLASSE DES SOLS FERRALLITIQUES MOYENNEMENT DESATURES

- | | | | |
|----|------------------------------|--|--------------------------------------|
| ++ | Sols typiques rajeunis | | Sols remaniés appauvris |
| | Sols hydromorphes minéraux | | Sols remaniés modaux à faciès induré |
| | Sols remaniés à recouvrement | | Sols remaniés modaux |
| | Sols remaniés indurés | | |

du sol décroît ; la capacité de rétention en eau diminuant et les réserves en éléments fertilisants s'épuisant, seules les plantes annuelles peuvent alors végéter ; puis aux cultures de céréales (riz, maïs) de légumineuses annuelles à faible rendement (pistaches, haricots, etc ...) se substituent les espèces xérophiles (manioc, igname, etc ...), en particulier les graminées stolonifères (riz, sorgho, etc...), le tapis graminéen continu fait place aux graminées en touffes.

Ainsi, au point de vue agronomique, les sols faiblement ferrallitiques peuvent, par leur structure physique grumeleuse, présenter un très réel intérêt pour les cultures arbustives (caféier, cacaoyer, etc...). Dans le tableau général des aptitudes culturelles des sols de Côte d'Ivoire que nous présentons à la page suivante, l'on peut noter la situation de la zone qui nous occupe.

TABLEAU N° 1

APTITUDES CULTURALES DES SOLS DE COTE D'IVOIRE				
	BASSE COTE D'IVOIRE FORESTIERE	MOYENNE COTE D'IVOIRE FORESTIERE	COTE D'IVOIRE PREFORESTIERE	COTE D'IVOIRE SUBSOUDANAISE
SOL	Ferrallitique fortement désaturé (forte pluviométrie)	Ferrallitique fortement désaturé (pluviométrie atténuée)	Ferrallitique moyennement désaturé	Ferrallitique moyennement désaturé et ferrugineux
CULTURES VIVRIERES	Manioc, riz pluvial, banane plantain	Igname, Manioc riz pluvial, banane plantain	Igname, maïs riz pluvial	Mil, igname, riz pluvial, riz irrigué
ARBORI- CULTURE	Caféier	Cacaoyer Caféier	Avocatier, agrumes anacadier	Manguier, agrumes, anacadier
CULTURES INDUSTRIELLES	Palmier à huile, hévée, ananas bananier	Cotonnier ananas	Cotonnier canne à sucre	Cotonnier canne à sucre riz irrigué
D'après A. PERRAUD, <u>Le milieu naturel de la Côte d'Ivoire</u> , p. 379-380.				

Comme nous pouvons le constater sur ce tableau, les caractères de fertilité des sols de Côte d'Ivoire sont très variables. Selon la répartition zonale, à chaque type de sol, correspond une gamme de cultures déterminées. Ainsi, alors que les sols fortement désaturés du sud sont plus adaptés aux cultures de palmier à huile ou d'hévée, les sols de transition (ceux de notre zone d'étude) sont plus favorables aux cultures arbustives (caféier, cacaoyer

au sud). Les sols moyennement désaturés du nord conviennent davantage au coton.

Comme nous venons de le constater, les sols du pays guro sont réceptifs à de nombreuses cultures vivrières, à l'arboriculture et à des cultures industrielles. Lorsque dans le premier quart du XXe siècle, des cultures comme le café et le cacao vont être introduites dans la région, elles trouveront un terrain favorable qui permettra leur expansion.

A l'instar des sols, les eaux jouent un rôle important dans la pratique de l'agriculture dans une région. Par arrosage régulier ou par le biais de l'irrigation, les eaux apportent aux sols les substances nécessaires pour la préservation de leur richesse. Nous savons qu'un sol exposé au rayonnement solaire s'appauvrit rapidement. Ainsi l'eau et le sol constituent des facteurs complémentaires pour la pratique d'une agriculture florissante. L'eau n'est-elle pas source de vie ? Le pays guro est-il suffisamment arrosé ? C'est à cette question que nous tenterons de répondre dans l'étude de l'hydrographie de la contrée.

E - L'HYDROGRAPHIE DE LA REGION

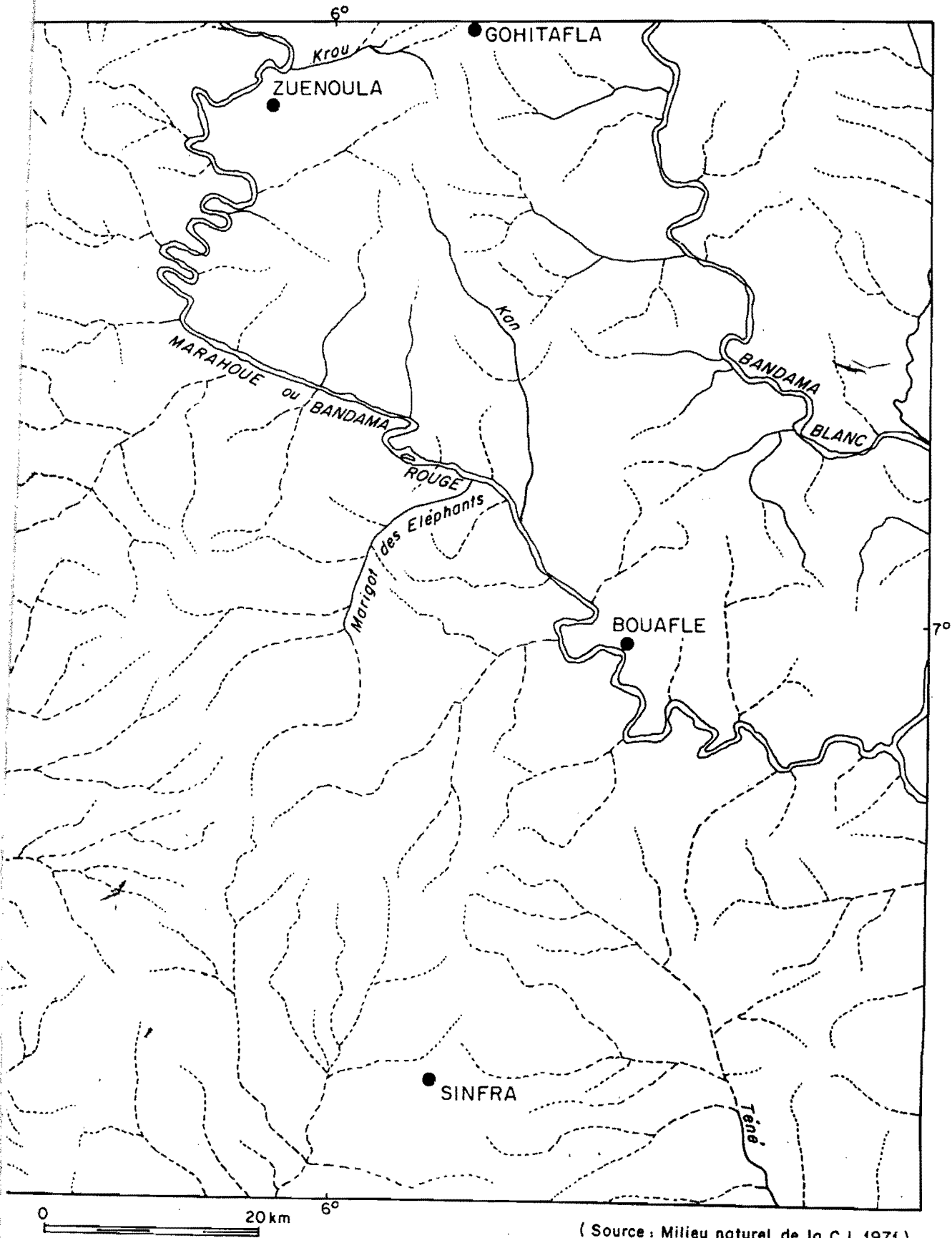
Au point de vue hydrographique, le pays guro semble assez bien arrosé ; il présente en effet deux cours d'eau importants : le Bandama blanc, ou branche principale

du Bandama, qui lui sert de limite à l'est avec le pays baulé et le Bandama rouge ou Marahoué (yu en langue locale) branche secondaire, qui se jette dans le Bandama blanc à l'est-sud-est de Bouaflé. Ce dernier baigne le centre et le nord de la région et coule à moins de 300 m des localités de Bouaflé et de Zuénoula.

Ces deux cours d'eau reçoivent de nombreux affluents, ~~malheureusement~~ à sec la plus grande partie de l'année. Parmi ces affluents, citons le Béré et le Fan, les plus importants et qui sont tributaires de la Marahoué sur la rive gauche au nord de Zuénoula. Citons également les deux Bouré sur la rive droite au sud de Bouaflé. Il faut noter d'autre part le Téné, affluent moins important qui conflue avec le Bandama blanc au nord de Dougbafla et court au pied du village de Zangué (au sud d'Oumé). Contrairement à ce qu'avance Tauxier⁽¹²⁾, le Boubo n'est pas, comme le Téné, un affluent du Bandama blanc. Mais plutôt une rivière forestière qui prend sa source entre les villages gagu de Tieiba et Laouda au sud d'Oumé. Cette rivière coule au sud de Diégonéfla et vient se jeter dans la lagune Tadio à l'est de Lauzoua (région de Grand Lahou). Au total, il n'y a que deux vrais cours d'eau dans la région, le Bandama blanc et le Bandama rouge, ~~malheureusement~~ peu utilisables par les habitants (cf. carte p. 78).

(12): L. TAUXIER, Nègres Gouro et Gagou, (Paris, 1924) p. 4.

CARTE n° 8 HYDROGRAPHIE EN PAYS GURO



(Source : Milieu naturel de la C.I. 1971)

Le Bandama blanc qui prend sa source entre les localités de Korhogo et de Boundiali, ressemble à tous les fleuves de la région. Cette voie d'eau est coupée à chaque instant par des séries de bancs rocheux qui en rendent la navigation impossible. On y trouve parfois des biefs qui ont quatre ou cinq kilomètres de longueur ; ils sont séparés par des bancs de sable et de roche qui en rendent l'accès difficile. Les obstacles se renouvellent si souvent qu'ils rendent la navigation aléatoire. Dans ces conditions, les déplacements en pirogues sur le fleuve sont limités. Les mêmes observations s'appliquent à la Marahoué qui prend sa source au sud-ouest de Boundiali.

Ces deux cours d'eau ne peuvent être utilisés que pour une pêche plus ou moins importante et encore par les riverains immédiats. Tel est le cas des habitants de Danangoro et Zoola (tribu Guho- actuelle sous-préfecture de Bouaflé -) qui, du fait de la proximité de la Marahoué de leur village, consacrent une partie de leur temps à la pêche.

Notons que le Bandama blanc et la Marahoué n'ont jamais servi de moyens de communication. Leur importance se situe surtout au niveau de la consommation domestique. En effet, pendant les périodes de grande sécheresse, les femmes parcouraient des distances plus ou moins longues pour se procurer l'eau de la Marahoué qui n'est jamais totalement à sec. Cette eau dont la propreté laisse sou-

vent à désirer permet au paysan de se désaltérer et de se débarbouiller après les durs travaux des champs.

En dehors des deux fleuves rocheux (Bandama blanc, Marahoué), on ne trouve guère dans la région que des marécages, de petites mares boueuses ou des lits de marigots qui sont vides d'eau plus de la moitié de l'année et ne s'emplissent un peu qu'à l'époque intensive des pluies. Ainsi, malgré les apparences, l'on se rend compte que le pays guro dans son ensemble, est fort mal servi au point de vue hydrographique.

Dans un espace géographique au relief presque monotone, au climat subéquatorial, à la végétation mi-forêt, mi-savane (contenant de nombreuses ressources nécessaires à la vie humaine), au sol relativement riche et au réseau hydrographique peu dense, vont s'installer les Guro.

Les questions qu'on peut se poser maintenant sont de savoir d'où partent-ils pour occuper cet espace ? Comment rentrent-ils en possession de la terre ? Et au nom de quels principes font-ils prévaloir leur droit sur les terres nouvelles occupées ? Le chapitre suivant tentera d'apporter des réponses à ces questions.

CHAPITRE II

L'OCCUPATION DE L'ESPACE PAR LES GURO

L'occupation des terres par les Guro dans l'espace géographique que nous venons d'étudier date, selon de nombreux traditionnistes, de plusieurs siècles. L'on pourrait se demander d'où sont-ils venus ? A l'examiner de près, la question de l'occupation de l'espace pose inévitablement celle de l'origine des Guro. C'est ce point qui sera l'objet de la présente sous-partie.

I - L'ORIGINE DES GURO

Un certain nombre de question se posent : d'où viennent les Guro ? Quels seraient les itinéraires éventuels qu'ils auraient suivis avant leur installation sur leur territoire actuel ? De quand date leur installation dans l'espace géographique qu'ils occupent actuellement ? Comment se sont formées les tribus de cette ethnie (une cinquantaine aujourd'hui). Quels sont les facteurs qui ont présidé à cette installation ?

Tenter d'apporter des réponses à ces différentes questions nous amène forcément à déborder le cadre chronologique de notre étude pour nous tourner vers la période précoloniale.

De nombreux auteurs⁽¹⁾ se sont penchés sur la question de l'origine des Guro. Dans leurs essais de jeter un éclairage sur la provenance des membres de cette ethnie, ces études n'apportent pas toujours de réponses à un certain nombre de questions relatives à la provenance des Guro. Tout en nous appuyant sur les écrits et la tradition orale, nous tenterons de lever un coin de voile sur cet épineux problème ou tout au moins frayer quelques pistes de recherche.

En faisant le bilan des recherches historiques, anthropologiques et des (témoignages oraux), il ressort que nous sommes en présence de deux thèses quant à l'origine des Guro :

- la première donne aux Guro, une provenance extérieure au territoire actuel de la Côte d'Ivoire ;

- la seconde estime que les membres de cette ethnie ont une souche purement ivoirienne.

Les deux hypothèses les font toutefois venir de la même direction nord-ouest. Nous tenterons d'examiner chacune des deux hypothèses.

(1) : L. TAUXIER, C. MEILLASSOUX, A. DELUZ CHIVA, Antoine T. GAUZE, Ch. WONDJI, JN. LOUCOU.

T. 1 - 83 - 1

A - L'ORIGINE ETRANGERE DES GURO

Dans l'un de ses ouvrages, Tauxier⁽²⁾ évoque les premiers auteurs⁽³⁾ ayant émis des hypothèses sur l'origine des Guro et leurs liens de parenté avec d'autres peuples. Selon ces auteurs, les éléments de cette ethnie seraient de même souche que les Dyula, les Guro et les Guerzé, peuples du nord se trouvant au Sénégal, au Mali, en Guinée actuelle. Certains de ces auteurs pensent même que dans la mesure où les Guro utilisent le Bi (fils) comme les Arabes, Ben, Ibn ou le Ould mauritanien, ils seraient d'origine arabe ou égyptienne⁽⁴⁾.

L'hypothèse de la provenance étrangère des Guro à laquelle nous accordons plus de crédit est celle soutenue par les traditionnistes pour qui les Guro seraient originaires du Mali actuel ; ils auraient ensuite séjourné en pays sien, c'est-à-dire l'actuel pays bété. Dans la mémoire collective des traditionnistes guro, leurs ancêtres viendraient de cette région. Ainsi par exemple, pour le sage Yabi Vlami : "Kp tranu si vanu le gbaïmâ."⁽⁵⁾ Or, le nom de cette localité, en tant que lieu de provenance de certaines tribus guro,

(2) : L. TAUXIER, Nègre Gouro et Gagou, (Paris, 1924) P. 95.

(3) : Il s'agit de CASTAING, Courte notice sur les Gouro, S.d., JOSEPH, La Côte d'Ivoire, 1917, M. DELAFOSSE, Essai de manuel pratique de la langue Mandé ou Mandingue P. 289, S.d.

(4) : Toutes ces thèses nous semblent pour le moins fantaisistes.

(5) : La traduction littérale nous donne : "Nos ancêtres viennent du pays des Va (= maliens, Dyula) dénommé Gbaïmâ"; Jules Koffi YEBOUA; enquête orale du 5 octobre 1983 à Bonô (Bouaflé) récit livré par Va bi Vlami.

fut prononcé par deux autres informateurs⁽⁶⁾ résidant dans des espaces géographiques distantes de plusieurs kilomètres l'un de l'autre.

Dans une critique adressée à Claude Meillassoux sur ses écrits relatifs aux Guro intitulée : "A propos de deux textes d'anthropologie économique", Ariane Deluz et Maurice Godelier écrivent : "Les traditions orales conservent plusieurs versions qui toutes considèrent les ancêtres respectifs des Dan et des Guro comme des frères ; selon une des versions guro , le cadet des frères aurait commis l'adultère avec l'épouse de Dan son aîné, sans même que Dan en ait connaissance : il se serait ensuite subrepticement enfui de leur village d'origine commune, situé dans l'ancien Manding, aux confins du Mali, de la Guinée et de la Côte d'Ivoire actuelle."⁽⁷⁾

De cette citation, il ressort non seulement la parenté des Dâ et Guro (ce qui est reconnu par les éléments de ces deux ethnies), mais aussi leur origine commune et le

(6) : Entretiens avec Zamblé Bi Tra (7 avril 1988) à Dianfla (Sous-Préfecture de Bouaflé) et Irié Bi Youan (8 Avril 1988) à Saïgonézu (Sous-Préfecture de Gohitafla).

(7) : A. DELUZ et M. GODELIER, "A propos de deux textes d'Anthropologie économique, L'homme , 1967, P. 82.

Les deux auteurs confondent manifestement Dan, nom d'ethnie avec Dan, individu qu'ils considèrent comme l'ancêtre des éléments de cette ethnie. Cette confusion est-elle volontaire ou involontaire? Est-ce pour la commodité de la citation ? Tel que présenté, le mot Dan est ambigu.

En dehors de la citation, nous écrivons Dâ conformément à la transcription internationale pour laquelle nous avons opté.

motif de leur séparation. Cette version nous a été donnée par maints informateurs, à quelques nuances près. Un de ceux-ci avance même le nom du village commun des Dâ et Guro; il l'appelle kabala qu'il situe précisément au Mali. Cet informateur⁽⁸⁾ affirme s'être rendu dans ce village où il aurait été reçu avec tous les honneurs, les habitants se souvenant de leur commune filiation avec les Guro. Mais l'informateur ne situe pas ce village au point de jonction du Mali, de la Guinée et de la Côte d'Ivoire, mais plutôt dans l'actuel Mali entre les villes de Bamako et de Tombouctou. Kabala serait-il Gbaïmâ auquel de nombreux traditionnistes font allusion ?

(L'origine malienne) des Guro semble ne pas faire l'ombre d'un doute si l'on pense que, comme les Mandingue et Dâ, les Guro font partie du groupe Mandé et qu'ils parlent une langue de souche Mandéfu. Selon certains informateurs, la langue malinké était la même pour les éléments de ces trois ethnies. C'est le cas par exemple de Zamblé Bi Tra⁽⁹⁾ pour qui Malinké, Dâ et Guro s'exprimaient dans les premiers temps en langue bambara.

Lorsque, nous a dit l'informateur, à la suite de l'adultère commis avec la femme de Dâ, l'ancêtre des

(8) : Entretien de Jules Koffi YEBOUA avec Zamblé Bi Zamblé ; récit livré le 2 octobre 1983 à Bouaflé.

(9) : J. ZAMBLE, Enquêtes orales du 7 avril 1988 à Dianfla, récit livré par Zamblé Bi Tra.

Dans la présente citation, nous utilisons Dâ comme l'ancêtre des éléments de ladite ethnie pour la commodité de la citation.

Guro prit la fuite avec elle, il n'avait pour tout bagage qu'une gourde de peau de cabri qu'il portait sur l'épaule. Dâ, l'aîné, ignorant la situation qui prévalait et constatant l'absence de son cadet, partit à sa recherche. Sur son chemin, Dâ interrogeait toutes les personnes qu'il rencontrait en Malinké ; il demandait : "Gbro be moko kanla a tin me lawa ?"(10)

Pour certains traditionnistes, l'appellation actuelle des Guro dériverait du mot malinké Gbro. Mais, rien n'est moins sûr. Nous reviendrons un peu plus loin sur la question des différentes dénominations des Guro dans l'histoire.

D'autre part, à propos de l'origine malienne des Guro, Christophe Wondji écrit : "le domaine linguistique des Krou est limité au nord par une ligne allant de N'Zérékoré (Guinée-Conakry) à Séguéla (Côte d'Ivoire). Leurs voisins septentrionaux sont les peuples Mandé-sud (Toma, Guerzé, Dan, Guro) qui, séparés des Mandingues depuis des millénaires, occupaient les savanes méridionales au nord du massif forestier libéro-éburnéen."(11) Ainsi selon cet auteur, Guro et Manding auraient vécu ensemble pendant une période de l'histoire et que leur séparation aurait eu lieu

(10) : "Avez-vous vu passer l'homme portant une gourde de peau sur l'épaule ?"

(11) : C. WONDJI, La Côte Ouest africaine du Sénégal à la Côte d'Ivoire, Géographie, Sociétés, Histoire 1500-1800, Paris, 1985, p. 94.

"depuis des millénaires". Nous ne pouvons sans aucune référence documentaire, dater avec précision la période de séparation des Mandé-sud (dont font partie les Guro) et les Mandingues (Mandé-nord). Mais il semble que cette séparation soit survenue bien avant l'ère chrétienne. Outre le fait que ce texte nous donne des indications sur l'origine commune des Manding et Guro, il atteste la séparation des deux ethnies depuis des milliers d'années. Comme l'on peut le constater, l'origine malienne des Guro ou tout au moins leur vie commune pendant un moment donné de l'histoire semble ne pas faire l'ombre d'un doute.

Une preuve moins importante de l'origine malienne des Guro que l'on pourrait retenir est l'existence du nom Vanié dans certaines tribus⁽¹²⁾ Guro. Ce nom qui se prononce en réalité Vanien⁽¹³⁾ apporte une preuve supplémentaire de la parenté des Manding et Guro. Selon le traditionniste Ya bi Vlami, l'ancêtre des Bonô (nom d'une importante tribu de la région de Bouaflé), s'appellerait Vanien bi Tre. Pour cet informateur, cette personne serait l'ancêtre de tous les Guro ; il le fait venir du village manding de Gbaïmâ auquel nous avons fait allusion plus haut. Soutenant sans doute la provenance malienne des Guro, A. Sawadogo

(12) : Chez les Yassua du nord et du sud, les Uadié, les Bei, les Duonou, les Mes, les Nianangon, etc.

(13) : Va = le Dyula, Nien = du pays ; en d'autres termes, l'homme du pays mandingue.

évoque l'origine des populations actuelles de la Côte d'Ivoire qui ont façonné l'agriculture ivoirienne et écrit : "Les Mandés ... sont descendus du delta central nigérien vers la région de Man, constituant les tribus Wobé, Gouro ..."(14).

Dans l'hypothèse de l'origine extérieure des Guro du territoire actuel de la Côte d'Ivoire, certains traditionnistes⁽¹⁵⁾ nous ont parlé du Libéria. Mais n'ayant aucune preuve de cette assertion, nous ne pouvons la retenir.

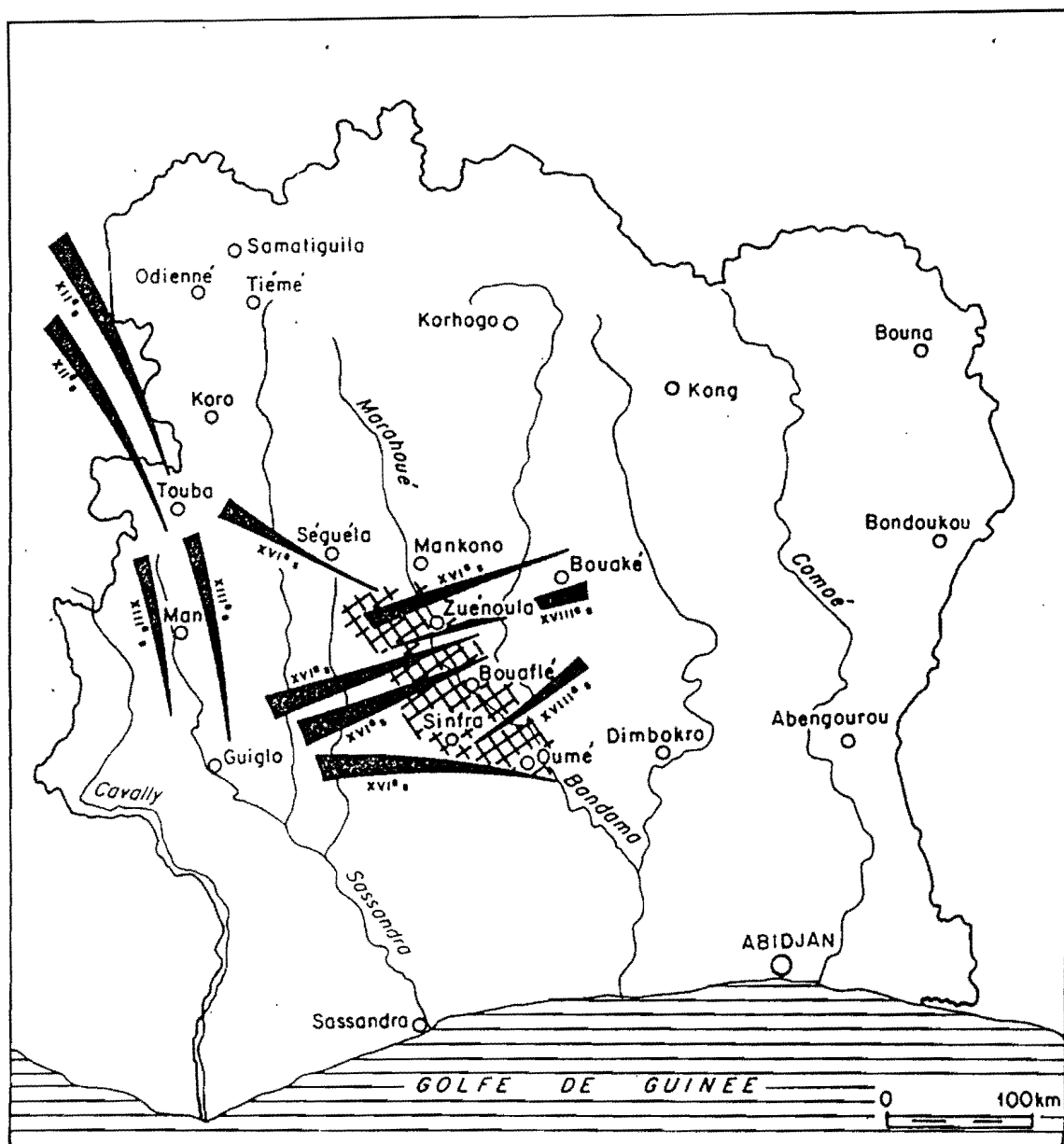
Ainsi, au regard des différents arguments évoqués ci-dessus, nous soutenons une origine malienne des Guro. Séparés des Manding avant l'ère chrétienne, les Guro prennent la direction du sud-est. Ils s'installent avec leurs frères Dâ dans la région de Touba où ils s'accroissent en nombre. C'est la poussée mandingue liée à l'effondrement de l'empire du Mali au XVI^e siècle qui les amène à immigrer vers le sud-ouest et l'est. Deux groupes se forment. L'un, le plus petit prend la direction des villes actuelles de Séguéla et Mankono et l'autre, le noyau le plus important se dirige vers les régions actuelles de Man, Duékoué et Guiglo (voir carte p. 89).

(14): A. SAWADOGO, L'agriculture en Côte d'Ivoire, (Paris, 1977), p. 213.

(15): Kouamé bi Irië et Irië bi Youan ; enquêtes orales des 2 octobre 1983 à Baziafla (sous-préfecture de Bouaflé) et 8 avril 1988 à Saïgonezuo (sous-préfecture de Gohitafla).

Carte n° 10

LES MIGRATIONS GURO



Territoire actuel des Guro



Migrations des Guro

A côté de la thèse qui fait venir les Guro de l'extérieur de la Côte d'Ivoire actuelle, il existe une autre qui donne à ceux-ci, une origine purement "ivoirienne".

B - L'ORIGINE "IVOIRIENNE" DES GURO

La thèse qui considère les Guro comme des autochtones du territoire actuel de la Côte d'Ivoire est soutenue par C. Meillassoux, J. N. Loucou et Antoine Gauze. Ce dernier écrit à propos de l'origine des Guro : "Magwe et Koro cohabitaient pacifiquement quand survinrent les Kwinlou (Gouro) originaires de la rive droite du fleuve Ibo (Sassandra)." ⁽¹⁶⁾. Ainsi, pour cet auteur, les Guro seraient riverains du Sassandra, fleuve situé dans l'ouest de l'actuel territoire ivoirien. Ce point de vue est partagé par Meillassoux qui note que "le courant le plus important (en évoquant l'origine des Guro) semble être venu de l'actuel pays bété, à l'ouest et au sud-ouest" ⁽¹⁷⁾. Il en est de même de J. N. Loucou qui mentionne à ce propos : "Le noyau originel des Guro paraît avoir été fixé au nord-ouest de Séguéla." ⁽¹⁸⁾. Ainsi, ces trois auteurs donnent aux Guro une origine purement ivoirienne.

(16) : A. GAUZE, "Histoire du peuplement de la Côte d'Ivoire", Annales de l'Université d'Abidjan, 1969, p. 19.

(17) : C. MEILLASSOUX, Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire, op. cit, p. 34.

(18) : J. N. LOUCOU, Histoire de la Côte d'Ivoire ; la formation des peuples, (Abidjan, 1984), p. 70.

Cependant, au regard des arguments fondés sur des documents écrits et la tradition orale, la thèse d'une provenance extérieure des Guro du territoire ivoirien emporte notre adhésion. L'ouest et le nord-ouest de l'actuel territoire de la Côte d'Ivoire n'ont été que des lieux de transit des Guro vers l'occupation du centre-ouest du pays. Dans ces lieux de transit, ils ont vécu avec leurs parents Dâ, Tura, Wobé et Guéré avant de prendre la direction de leur territoire actuel.

A. Gauze explique les conditions de la séparation des Guro et de leurs parents de l'ouest : "Les Kwinlou (Gouro) sont originellement des Danhomponné qui se séparèrent de leurs frères Yakouba et Toura dans les conditions suivantes : chez les Danhomponné, l'adultère considéré comme un crime, était sévèrement sanctionné. Des jeunes gens qui confectionnaient des labyrinthes pour la pêche avaient séduit les femmes de quelques grands notables. Se sentant démasqués, ils passèrent en plusieurs points le fleuve Ibo (Sassandra) avec leurs parents, afin d'éviter le supplice public auquel ils étaient promis."⁽¹⁹⁾

Ainsi, après avoir séjourné un moment avec les Dâ, Tura, Wobé et Guéré, les Guro doivent partir sous la pression des guerres tribales pour le pays bété (situé à l'est et au sud-est) où ils séjournent pendant de nombreuses

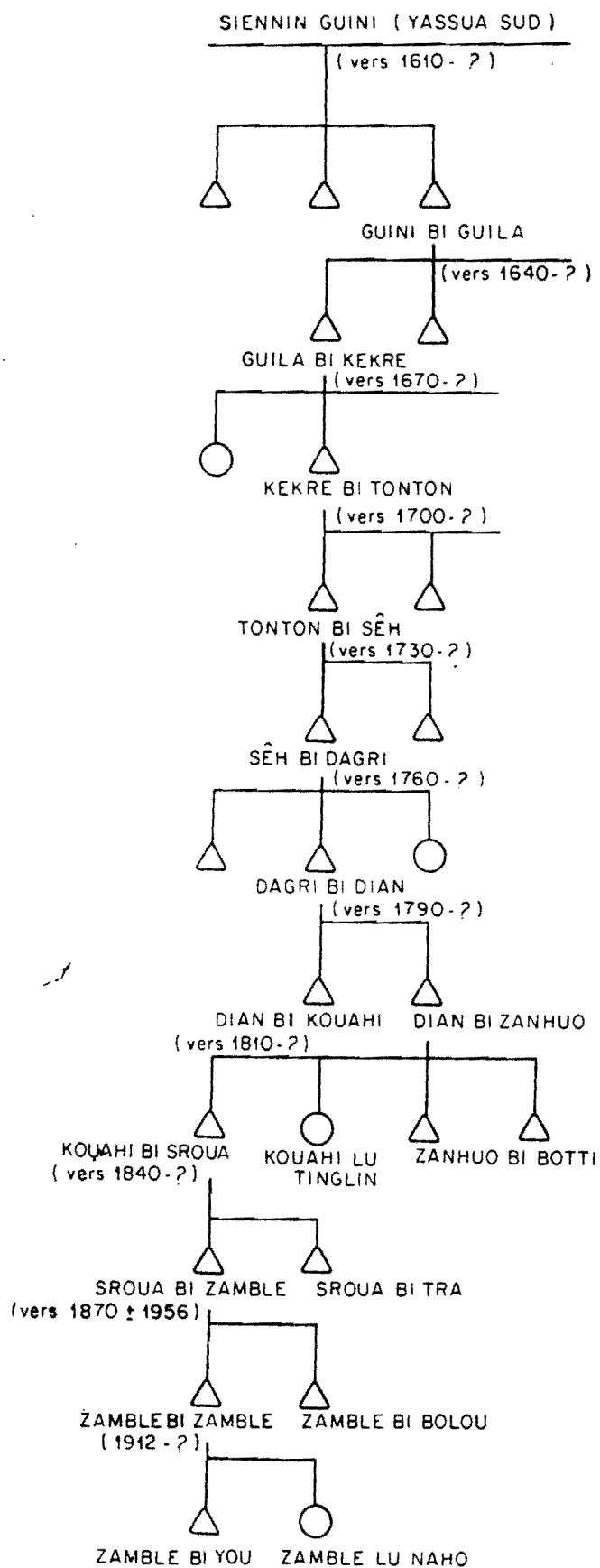
(19): A. GAUZE, "Histoire du peuplement de la Côte d'Ivoire", op. cit., p. 19.

années. La cohabitation difficile avec les populations de l'ouest amène les Guro à changer d'installation et à occuper de nouveaux espaces, donc de nouvelles terres. Dans leur mémoire collective, de nombreux traditionnistes font venir leurs ancêtres du pays bété qu'ils appellent le pays sien. C'est dans cette région que se seraient formées de nombreuses tribus guro (une cinquantaine au total) à partir des lignages constitués. Ainsi par exemple, l'ancêtre des Nyâ (tribu de l'actuelle sous-préfecture de Gohitafla) qui part du pays bété serait un certain Siennin Kasrôh ; celui des Yassua du nord (région de Zuénoula) qui quitte la même zone vers le Bandama à l'est est Siennin Ziaqbele et l'aïeul des Yassua du sud (au nord de Bouaflé qui emprunte presque le même itinéraire est Siennin Guini⁽²⁰⁾ (voir arbre généalogique p.93). D'après cet arbre généalogique et si l'on attribue trente ans aux différentes générations de ce clan, Siennin Guini aurait quitté la région de Daloa au début du XVIIe siècle (vers 1610) pour émigrer vers le Bandama rouge.

La question se pose maintenant de savoir quels sont les facteurs qui ont présidé à l'attribution des noms à chacune des tribus guro.

(20): On remarquera que les noms des différents ancêtres guro ne portent pas de Bi preuve que les traditionnistes ignorent ou ne se souviennent pas des noms exacts de leurs aïeux ; ces noms sont cependant précédés du mot Siennin qui signifie l'homme du pays Sien, celui qui vient du pays Sien.

ARBRE GENEALOGIQUE DE L'ASCENDANCE ET DE LA DESCENDANCE DE DAGRI BI DIAN FONDATEUR DE DIANFLA (YASSUA SUD)



Deux hypothèses sont émises à propos de la dénomination des tribus :

- la première énoncée par le traditionniste Zeha bi Blèha⁽²¹⁾ soutient que les dénominations des tribus proviendraient d'un nom fort de lignage duquel serait issu le groupe ;

- la seconde pour laquelle nous penchons, affirme que les tribus guro auraient reçu des noms liés à leurs activités ou au trait dominant de leur caractère. C'est le point de vue du vieux Irié bi Youan⁽²²⁾ qui, pour étayer son opinion, donne quelques exemples. Pour cet informateur, du fait que les éléments de la tribu Yassua avaient un penchant pour le commerce (Ya = vendre), ils prirent ce nom. Leur surnom de Djéhi Yassua dériverait de la témérité (Djéhi = audacieux) dont les membres de cette tribu auraient fait preuve au moment de leur migration. De même, notre enquête note que c'est parce que les éléments de la tribu Mâ (sous-préfecture de Gohitafla) étaient jaloux (Mâ) du commerce des Yassua (leurs voisins du sud) qu'on leur attribua ce patronyme.

Quant aux membres du groupe Nianâgon, notre traditionniste explique la dation de leur nom pour leur bravoure (Niana), le refus de battre en retraite devant l'ennemi.

(21) : Entretien du 1er janvier 1988 à Dianfla (sous-préfecture de Bouaflé) avec Zèha bi Blèha.

(22) : Entretien du 8 avril 1988 à Saïgonezuo (sous-préfecture de Gohitafla) avec Irié bi Youan.

En ce qui concerne les Luonu, c'est parce que leur ancêtre qui était chasseur s'est trouvé isolé, seul (Luonu) que les composantes de sa tribu auraient gardé cette appellation. Comme pour attester cette assertion, les Luonu (sous-préfecture de Daloa) forment aujourd'hui une tribu composée d'un seul village.

L'hypothèse de la dation des noms de tribu à partir des activités, du trait de caractère ou de l'état d'âme est également partagée par le vieux Ya bi Vlami⁽²³⁾ pour qui les Bonô tireraient leur nom du sentiment de bonheur (Han Bron = je suis heureux) éprouvé par leur ancêtre Vanié bi Trê en raison de sa nombreuse progéniture et de la fertilité de la terre sur laquelle il s'était installé.

La répartition des tribus dans l'espace s'est opérée autour des chefs de guerre (Gulizilèmunu) de chaque groupe qui s'est fixé en un endroit où il estimait être en sécurité (voir carte p.102).

C'est surtout du pays bété que les migrants guro partent pour essaimer et occuper tout le bassin moyen des deux Bandama. Cette occupation s'est faite par vagues successives. Mais l'arrivée d'autres peuples venus de l'est va les obliger à se replier vers l'ouest où ils opèrent ainsi un mouvement de reflux.

(23) : Entretien de Jules Koffi YEBOUA avec Ya bi Vlami à Bonô (Bouaflé) le 5 octobre 1983.

C - FLUX ET REFLUX DES PREMIERES POPULATIONS GURO

La première vague des Guro atteint la région actuelle de Bouaké bien avant l'immigration des Baulé. A. Gauze atteste ce fait lorsqu'il écrit : "Tra et les siens prirent du champ et s'éloignèrent vers l'est pour s'établir dans la région de Sakassou-Béoumi à une époque où ce pays n'était pas encore recouvert par les Baulé."⁽²⁴⁾. Avant l'arrivée des Guro, cette région était occupée par les Muâ et Wâ⁽²⁵⁾.

Plus tard, au XVIIe siècle, lorsque, venant de l'est et fortement armés, les Baulé apparaissent dans le secteur de Béoumi - Tiébissou - Bouaké, ils refoulent les autochtones Muâ, Wâ et les Guro arrivés de fraîche date. La tradition orale note que les premiers contacts entre Baulé et Guro ne sont pas brutaux. Selon Jules Koffi⁽²⁶⁾, lorsque les Baulé sous la direction de la reine Abila Poku, arrivent dans la région de Bouaké, les Guro qui y étaient

(24) : A. GAUZE, "Histoire du peuplement de la Côte d'Ivoire"
op. cit, p. 19.

(25) : La découverte il y a quelques années (Mars 1983) d'un site archéologique (près de Gohitafla) composé de têtes humaines sculptées dans de la latérite ferrugineuse, atteste de l'antériorité de l'occupation de la région par les Muâ et Wâ avant l'invasion des Guro. Le professeur Niangoran Bouah qui a entrepris une exploitation scientifique de ces objets nous a dit dans une interview qu'il nous a accordée le 10 décembre 1988 que ces pierres datent d'au moins six siècles et qu'elles auraient été sculptées (aux dires des Guro qu'il a interrogés) par les Muâ et Wâ, premiers habitants de la région.

(26) : Jules Koffi, Entretien avec Jules Koffi YEBOUA, 6 octobre 1983 à Bouaké.

installés avaient des champs de maïs. Les deux groupes de peuple ne se comprenant pas, les Baulé portaient la main à la bouche et se saisisaient le ventre. Les Guro en déduirent qu'ils avaient faim ; ils leur donnèrent à manger. Installée à une distance raisonnable des Guro, la reine Poku dépêchait de temps à autre un envoyé chez le Gozâ⁽²⁷⁾ en cas de nécessité. Du fait de l'existence du champ de maïs dans le site actuel de Bouaké, cette localité fut dénommée pendant longtemps par les Baulé, toujours selon le vieux Jules Koffi, Bouaké-Gozâ ; aujourd'hui encore, en souvenir du champ de maïs dans ce secteur au moment de l'arrivée des Baulé, une tribu de cette ethnie porte le nom de Gozâ.

Tous ces faits ont été attestés par d'autres traditionnistes⁽²⁸⁾ dont les propos nous ont été rapportés. L'antériorité des Guro par rapport aux Baulé dans cette région paraît indéniable.

Mieux organisés politiquement et militairement, les Baulé refoulent les Muâ et Wâ vers le nord et les Guro vers l'ouest. Ces derniers opèrent ainsi un mouvement de reflux ; ils franchissent le Bandama Blanc pour s'installer dans les secteurs de Zuénoula - Gohitafla. Quant aux Muâ et

(27) : Go = maïs, Zâ = propriétaire.

(28) : Zamblé bi Zamblé, Yoman Diby au cours de leurs entretiens respectifs avec Jules Koffi YEBOUA les 4 et 6 octobre 1983 à Bouaké.

Wâ, ils se dirigent vers le nord où ils fondent les localités de Kounahiri, Trafesso et Kongasso. C'est au cours de leur contact avec les Muâ que les Baulé adoptent la danse Goli.

Après le refoulement des populations Muâ, Wâ et Guro, les Baulé établissent solidement le pouvoir de leur reine qu'ils entourent d'un rempart de lances en prévision d'un éventuel retour de leurs adversaires. De là, selon A. Gauze, le nom de Srâ reçu par ce pays : pays des lances."⁽²⁹⁾. Ceux des Guro qui voulurent aller au-delà des régions actuelles de Gohitafla, Zuénoula et Bouaflé, s'enfoncèrent dans la forêt vierge où, en maints endroits, ils se heurtèrent à de petits groupes "Magwe"⁽³⁰⁾ armés de flèches. En langue Guro, ils nommèrent ces endroits : proguri (forêt de guerre), gulipro (forêt dangereuse), galépro (forêt de captifs). De nos jours en pays guro, ces endroits gardent encore ces dénominations qui leur furent attribuées depuis l'époque des migrations dans la région. Une tribu de Sinfra porte encore le nom de proguri.

En dépit des premiers affrontements, Magwe et Guro ne se combattirent pas partout. En certains points, les Magwe accueillirent fraternellement les Guro. Ceux-ci s'installèrent et vécurent en bonne intelligence avec eux.

(29) : A. GAUZE, "Histoire du peuplement de la Côte d'Ivoire",
op. cit, p. 20.

(30) : Vocabulaire sous lequel A. Gauze désigne tous les peuples du sud-ouest et de l'ouest de la Côte d'Ivoire.

Au regard du fort brassage des populations dans le centre-ouest, l'on peut se poser la question de savoir quel peut être le bilan de l'immigration guro.

D - BILAN DE L'IMMIGRATION GURO DANS LE CENTRE-OUEST

La vague la plus importante des migrants guro, comme nous l'avons relevé, est celle qui part du pays bété actuel. Cette migration s'effectue sous la pression des Mandé du nord. Les difficultés politiques et économiques de l'empire du Mali au XVI^e siècle) provoquent leur mouvement en direction du sud sur les routes menant à la forêt et au littoral. Cette expansion vers la zone préforestière est le fait de guerriers, mais aussi de marchands : "... Bloqués vers le nord, les guerriers de la savane s'enfoncent dans le sud, au milieu des galeries forestières aussi loin que survivent leurs chevaux. Ils suivent le pas pressé des colporteurs en quête de kola, qui portent jusqu'aux franges de la grande sylve la langue et la civilisation des Manding, depuis les confins de la Sierra-Léone et les sources du Niger, dans l'ouest, jusqu'aux rives du Bandama." (31)

Ainsi, la désagrégation du Mali provoque au XVI^e siècle, de nombreux déplacements de peuples dans le nord-ouest, l'ouest et le centre-ouest de l'actuel territoire de la Côte d'Ivoire. Parmi ces peuples se trouve une vague importante de Guro qui, non seulement atteignent le Bandama,

(31) : V. PERSON, *Nyaani Mansa Mamudu et la fin de l'empire du Mali(...)* p. 624, cité par C. WONDJI, *op.cit.*, p. 91.

du sud, Bei, Uadié, Duonu etc... De Touba à Mankono⁽³³⁾ en passant par Séguéla et Vavoua, viennent des éléments des tribu Bo, Ma, Nyâ, Bien, Uâ, V'nan etc. Les migrants qui sont à l'origine des tribus N'Goï, Gola, Son, Nana et Gonan sont partis du pays baulé (cf. carte de répartition des tribus p.102). Les migrations internes (voir infra p.105), liées à l'occupation des terres nouvelles ont entraîné la fusion ou la segmentation des lignages d'origines diverses.

Les éléments des tribus installés dans la forêt (sud) sont qualifiés de Probè (gens de la forêt) et ceux de la savane (nord), Lorubè (gens du haut). Les deux types de population ont été respectivement influencés par les Bété (à l'ouest), les Baulé (au sud et au sud-est surtout) et les Malinké (au nord).

A ce stade de notre étude, l'on pourrait se poser la question de savoir quelles sont les différentes dénominations attribuées aux Guro au cours de leur longue migration ? Lors de leur migration à l'époque précoloniale, les Guro reçurent plusieurs dénominations. Nous avons déjà évoqué l'appellation de Gbro (peau d'animal en Malinké) que Dâ, du fait qu'il demandait à tout passant s'il n'avait vu une personne portant sur l'épaule une gourde de peau de bête, aurait contribué à donner au Guro l'appellation de Gbro.

(33) : Il existe aujourd'hui encore une dizaine de villages Guro dans l'actuelle sous-préfecture de Mankono.

PAYS GURO (REPARTITION DES TRIBUS)

